

L'ACTION UNIVERSITAIRE



VOLUME V - No 3
Saint-Hyacinthe
NOVEMBRE 1929

Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal

Comité d'honneur:

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec
Le cardinal-archevêque de Québec
L'archevêque de Montréal, chancelier de l'Université
Le président général de l'Université
Le recteur de l'Université
Le président de la Commission d'Administration de l'Université
Le premier ministre de la province de Québec
Le secrétaire de la province de Québec
Son Honneur le maire de Montréal

Comité exécutif:

Me Arthur Vallée (Droit), président.
Docteur Louis-Charles Simard (Médecine), 1er vice-président.
Docteur Denis Forest (Chirurgie dentaire), 2e vice-président.
M. Hermas Bastien (Philosophie), secrétaire.
M. Henri Groulx (Pharmacie), trésorier.
Docteur Stephen Langevin, ancien président.
Le rédacteur en chef de *L'Action Universitaire*.

Conseil général:

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants:
Théologie: MM. Irénée Lussier et Gér. Chaput, p.s.s.
Droit: Me Charles-Emile Bruchesi et Me Roger Brossard (délégués provisoires).
Médecine: Docteur Donatien Marion et Docteur Jean Saucier.
Philosophie: Mlle Juliette Chabot et le Docteur Ant. Barbeau.
Lettres: MM René Guenette et Jean-Marie Gauvreau (délégués provisoires).
Sciences: Docteur Georges Préfontaine et M. Philippe Montpetit.
Chirurgie dentaire: Docteur Armand Fortier et Docteur Gérard Plamondon.
Pharmacie: MM. Marius Létourneau et Henri Lanouette.
Sciences sociales: Me Fernand Chaussé et Me Alfred Labelle.
Agriculture: MM. Fernand Corminboeuf et Aimé Gagnon (délégués provisoires).
Médecine vétérinaire: Dr Georges Rajotte et Dr Bernard Lasalle, délégués provisoires.
Htes E. Commerciales: MM. Jean Nolin et Gérard Parizeau.
Optométrie: MM. Arm. Messier et Roland de Montigny.
M. Jules Labarre, assistant-secrétaire.
Le président de l'Association générale des étudiants.

Comité du Fonds des Anciens:

MM. Arthur Vallée, Olivier Lefebvre, Docteurs Edmond Dubé, Damien Masson, Eudore Dubeau, Stephen Langevin, Louis-Charles Simard, M. Henri Groulx, trésorier.

L'Action Universitaire:
Hermas Bastien, directeur.

Vérificateur honoraire:
Jean Valiquette (H.E.C.)

Nos Anciens et la Politique

Sénateurs

BEAUBIEN, Charles-Philippe	Droit 1894	FAUTEUX, G.-André	Droit 1900
BOURGEOIS, Charles	Droit 1904	LACASSE, Gustave	Médecine 1913
DANDURAND, Raoul	Droit 1883	RAINVILLE, Joseph-H.	Droit 1900

Députés aux Communes

(Election du 14 octobre 1935)

BERTRAND, Ernest	Droit 1915	Montréal-Laurier	FONTAINE, T.-A.	Droit 1917	Saint-Hyacinthe-Bagot
CARDIN, P.-J.-A.	Droit 1908	Richelieu-Verchères	FOURNIER, Alphonse	Droit 1923	Hull
CASGRAIN, Pierre-F.	Droit 1910	Charlevoix-Saguenay	HEON, Georges	Droit 1924	Argenteuil
CRETE, J.-A.	Optométrie 1912	Saint-Maurice-Lafleche	LACOMBE, Liguori	Droit 1922	Deux-Montagnes
DENIS, Azellus	Droit 1929	Montréal-Saint-Denis	LEDUC, Rodolphe	Chir. dent. 1924	Wright
DESLAURIERS, Hermas	Médecine	Montréal-Sainte-Marie	RAYMOND, Maxime	Droit 1908	Beauharnois
FERLAND, C.-Edouard	Droit 1917	Joliette-L'Assomption-Montcalm	THAUVETTE, Jos.	Médecine 1901	Vaudreuil-Soulanges
FERRON, Emile	Droit 1922	Berthier-Maskinongé	WERMENLINGER, E.-J.	Génie civil 1911	Montréal-Verdun

Conseillers législatifs

CHAMPAGNE, Hector	Droit 1884	DUTREMBLAY, Pamphile	Droit 1901
DANIEL, Joseph-F.	Droit 1896	LEMIEUX, Gustave	Chirurgien dentaire 1894

Députés à l'Assemblée législative

(Election du 17 août 1936)

ADAM, Philippe	Médecine	Bagot	LANGLAIS, Horm.	Sc. com. 1914	Iles-de-la-Madeleine
BARRETTE, Hermann	Droit 1920	Terrebonne	LEDUC, F.-J.	Génie civil 1914	Laval
BELANGER, J.-G.	Optométrie 1920	Dorion	MONETTE, Philippe	Droit 1913	Laprairie
BERCOVITCH, Peter	Droit 1906	Saint-Louis	PAQUETTE, J.-H.-A.	Médecine 1913	Labelle
BERTRAND, Chas-Aug.	Droit 1915	Laurier	POULIOT, Camille	Médecine 1924	Gaspé-Sud
BOYER, Auguste	Droit 1920	Châteauguay	SAUVE, Jean-Paul	Droit 1930	Deux-Montagnes
DUBE, A.	Médecine 1926	Rimouski	TELLIER, Maurice	Droit 1920	Joliette
DUGUAY, Léo	Chir. dent. 1926	Lac-Saint-Jean	TACHE, Alex.	Droit 1923	Hull
DUPLESSIS, Maurice	Droit 1913	Trois-Rivières	TRUDEL, Marc	Médecine 1922	Saint-Maurice
HAMEL, Philippe	Chir. dent. 1907	Québec-Centre			

NOUS COMPTONS SUR EUX

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

THEOLOGIE — DROIT — MEDECINE — PHILOSOPHIE
— LETTRES — SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE —
PHARMACIE — SCIENCES SOCIALES, ECONOMIQUES
ET POLITIQUES — GENIE CIVIL — AGRICULTURE
MEDECINE VETERINAIRE — COMMERCE —
OPTOMETRIE — ENSEIGNEMENT CLASSIQUE —
ENSEIGNEMENT MODERNE — PEDAGOGIE—MUSIQUE
— DESSIN — ART MENAGER — TOURISME —
ELOCUTION — ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES
GARDES-MALADES — HYGIENE SOCIALE APPLIQUEE.



Pour tous renseignements, s'adresser au

SECRETARIAT GÉNÉRAL

1265, rue Saint-Denis

Montréal

Le Cercle Universitaire de Montréal

(Fondé en 1918)

Bureau élu le 10 mai 1938

Président: M. J.-EDOUARD LABELLE

Secrétaire: M. LEON LORRAIN

Vice-Président: M. C.-O. MONAT

Trésorier: M. JEAN VALIQUETTE

Membres du Conseil

ERNEST CHARRON
AIME COUSINEAU
EUDORE DUBEAU

PAUL GAGNON
HENRY LAUREYS
DONATIEN MARION

LESTER MERCIER
RENE MORIN
GERARD PARIZEAU

GUILLAUME ST-PIERRE
JEAN SAUCIER

Conseillers adjoints

MM. A. DUPERRON, P.-E. LAFONTAINE, DOMINIQUE PELLETIER, GERARD PLAMONDON, L.-C. SIMARD.

Personnel des Comités

Régie interne

MM. E. CHARRON, A. COUSINEAU, E. DUBEAU,
H. LAUREYS, L. LORRAIN, C.-O. MONAT,
JEAN VALIQUETTE.

Jeux

MM. R. CHENEVERT, E. LANGLOIS, Y. LAURIER,
D. MARION, JEAN SAUCIER,
L.-C. SIMARD.

Bibliothèque

MM. E. BEAULIEU, L. LORRAIN, G. PELLETIER,
A. VALLEE.

MM. A. BAILEY, J. FICHET, J.-U. GARIPEY,
J.-L. LACASSE, L.-A. MAGNAN.

Le président du Cercle est de droit membre de tous les comités.

Vérificateur: M. LOUIS TROTTIER.

LE CERCLE UNIVERSITAIRE (LIMITÉE)

(Fondé en 1924)

Président: M. EUDORE DUBEAU

Trésorier: M. AIME COUSINEAU

Secrétaire: M. GEORGES PELLETIER

Membres du Conseil:

MM. E. R. DECARY ALPHONSE FERRON

Vérificateur: M. LUCIEN FAVREAU



"C'est gênant, tant de chandelles."
 "Tu n'en tiendrais pas compte si c'était des Sweet Caporals."

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

Maison fondée en 1901

**ROUGIER
FRÈRES**

Compagnie Incorporée

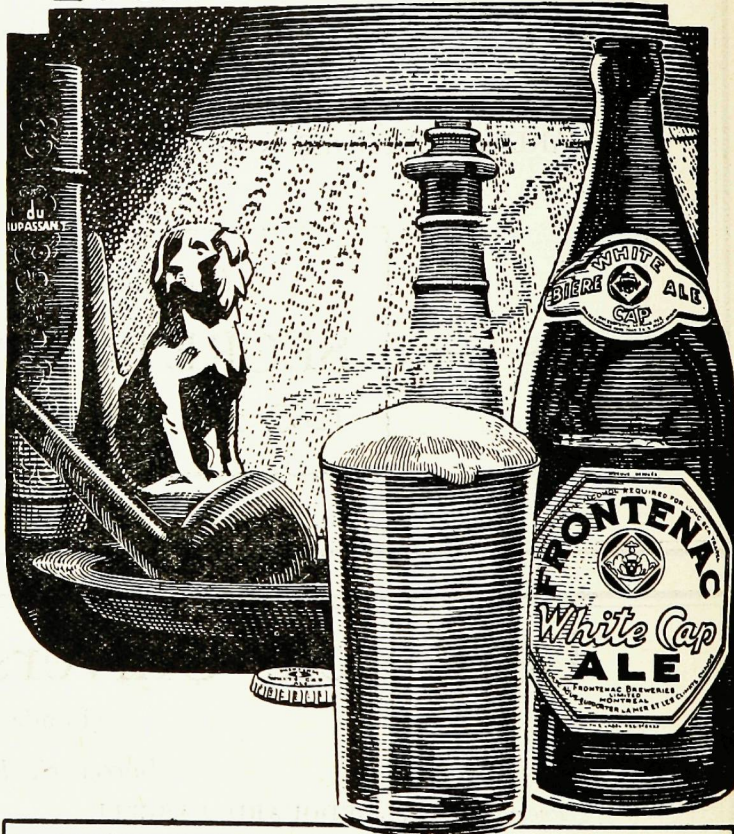
IMPORTATEURS DE
 • SPÉCIALITÉS •
 PHARMACEUTIQUES

Représentants au Canada des
 principales maisons de France

SIÈGE SOCIAL :

**350, RUE LEMOYNE
 À MONTRÉAL**

Le Choix des Connaisseurs



La bière **Frontenac**
White Cap

La Reine des Bières

L'ACTION UNIVERSITAIRE

REVUE DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES DIPLÔMÉS DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

Le gouvernement et l'université.....	4
<i>Hermas Bastien</i>	
Le Collège de Montréal.....	5
<i>J.-B. Vinet, p.s.s.</i>	
L'organisation de l'hygiène dans la province de Québec.....	8
<i>Dr Joseph Baudouin</i>	
Chez les Polytechniciens.....	11
La Vie universitaire au Canada.....	15
La Vie universitaire à l'étranger.....	17
Chez les anciens.....	18
Ce que les anciens écrivent.....	19
Ceux qui s'en vont.....	20

Rédaction

515, est, rue Sherbrooke
Tél. Pl. 4812
MONTREAL

Impression et expédition

"Le Courrier de Saint-Hyacinthe"
SAINT-HYACINTHE

Abonnement: Au Canada.....\$1.00
A l'étranger..... 1.50

Paraît chaque mois, sauf juillet
et août.

DIRECTEUR: HERMAS BASTIEN

LE GOUVERNEMENT ET L'UNIVERSITÉ

par *Hermas Bastien*

LE gouvernement d'Union nationale serait sur le point de trouver une solution au problème universitaire de Montréal. L'honorable Maurice Duplessis vient d'annoncer qu'une taxe dite d'éducation sera imposée sous peu aux grandes compagnies et que le produit de cette taxe, soit quelque \$750.000, par an, serait versé aux universités de la province. Laval et McGill recevraient chacune un octroi annuel d'environ \$100.000, mais la grosse part irait à l'Université de Montréal. Inutile de rappeler à nos lecteurs que les finances de notre *Alma Mater* sont dans un état délabré. Le nombre d'élèves augmente considérablement chaque année, car l'Université de Montréal dessert la région la plus peuplée de la province. Depuis son autonomie, l'Université a inauguré des facultés nouvelles. Comme elle occupe le même immeuble qu'au temps où elle n'était qu'une succursale de Laval de Québec, on devine l'encombrement des locaux. Le manque d'argent empêche l'institution canadienne-française de se développer. Bien plus, l'incertitude du lendemain paralyse l'initiative. Aucune classe de travailleurs ne tolérerait d'être payée trois mois en retard. C'est le cas des professeurs de l'université, qui n'ont rien touché depuis la fin d'août. On peut comprendre le malaise des professeurs de carrière qui consacrent tout leur temps à l'université. Il faut aussi tenir compte du ridicule et de la publicité à rebours que pareille situation fait à la province, à la métropole, à notre race.

Le public ne saurait connaître la situation réelle, nous ne disons pas le grand public, mais le public qui fréquente l'université et forme les auditoires des conférenciers universitaires. Ainsi, quand Bernard Fay a prononcé ses conférences, c'est l'amphithéâtre des Hautes Etudes qui l'a reçu. Très bien aménagé pour fins d'enseignement, cet amphithéâtre est manifestement trop

exigu pour une conférence publique. Aussi, Monsieur Fay a vu des auditeurs assis dans les marches des allées. La salle était pleine à craquer. Les journaux viennent d'annoncer que l'abbé Lionel Groulx prononcera ses conférences publiques à l'Ecole Cherrier. Le local est excellent. Mais est-il dans l'ordre que les cours publics d'histoire du Canada se donnent en dehors de l'Université? Est-il convenable que l'Université se trouve dans l'obligation de se faire héberger par la Commission Scolaire? Autre fait. M. Etienne Gilson vient de donner une série de trois conférences sur *Dante et la philosophie*. Il eût été normal que ces conférences se donnent à l'Université. Or, les salles étant prises par les cours du soir, sciences sociales et philosophie, il a fallu chercher ailleurs. C'est l'Ecole Technique qui a offert son amphithéâtre.

Chaque jour ou presque, des faits de ce genre se produisent, qui démontrent que l'Université exige d'autres locaux. Le déménagement à l'immeuble de la montagne s'impose. L'Hygiène sociale et l'Institut de microbiologie y sont installés. Les déclarations du premier ministre et de l'honorable Paquette nous permettent d'espérer que les autres facultés suivront bientôt.

Il convient de noter que les corps publics réclament le parachèvement de l'université. Même ceux qui, sur la foi de racontars intéressés, se sont montrés hostiles, reviennent de leurs préjugés. Le gouvernement d'Union nationale, dont le chef est un de nos anciens, entend mettre à son crédit le règlement du problème universitaire. Il nous semble qu'il n'est pas d'oeuvre plus digne que celle-ci de tenter l'audace et l'esprit de suite d'un gouvernement qui, jusqu'à présent, s'est fort occupé de la jeunesse.

Hermas BASTIEN

*Le secrétariat remercie les Anciens qui l'ont félicité de la nouvelle tenue de l'Action Universitaire.
Il fait appel à ses abonnés et les invite à lui retourner le chèque ci-inclus.*

DENIS-BENJAMIN VIGER, "l'un des bons esprits de son temps", dit M. Groulx, écrivait dans le "Spectateur canadien" du 12 février 1825, les lignes suivantes: "La génération actuelle ignore peut-être déjà jusqu'au nom de l'ardent et infatigable M. Curatteau, auquel nous devons la naissance du Collège de Montréal, et un si grand nombre d'hommes de talent, de mérite, de vertus, dans tous les rangs et dans tous les états". Et il y avait alors à peine 60 ans que le Collège de Montréal était fondé. On a dû faire la même constatation à propos de nos autres maisons d'enseignement puisque la Société canadienne de l'Histoire de l'Eglise catholique consacre presque tout un congrès à l'histoire de nos collèges. C'est donc une idée heureuse qui mérite les félicitations et les remerciements de tous.

Que dire au sujet du Collège de Montréal dont l'histoire est déjà ancienne? D'abord un mot de son fondateur et de ses travaux, puis les déplacements du Collège, les professeurs et les études, le règlement et enfin les anciens élèves: telles seront les différentes parties de cette courte étude sur l'un de nos plus vieux collèges.

M. Pierre Deguire, le supérieur du temps, dans un discours prononcé en 1885, devant 1200 anciens élèves, parle ainsi des débuts du Petit Séminaire: "Vous le savez, messieurs, à l'époque de la fondation du Collège de Montréal, l'avenir du Canada français et catholique apparaissait à l'horizon sombre et menaçant. C'était au lendemain de l'acte qui nous faisait passer sous la domination anglaise. L'éducation était dans l'état le plus précaire et le plus inquiétant. Le recrutement du clergé par les prêtres venus de France ne pouvait se faire. Les RR. PP. Jésuites, ces éducateurs si habiles et si dévoués, traqués par les parlements de l'Europe au XVIIIe siècle, allaient bientôt être renversés par le flot toujours grossissant de la tempête. Leur collège à Québec, sans être détruit, avait cessé d'exister et un autre essayait de le remplacer. Un grand nombre de familles françaises retournaient dans leur patrie et c'était la classe la plus élevée et la plus instruite. Le pays sortait à peine du chaos d'une guerre longue et désastreuse et se trouvait en face d'une crise des plus terribles".

C'est au milieu de ces circonstances pénibles, en effet, que M. Jean-Baptiste Curatteau de la Blaiserie, originaire de Nantes et prêtre de St-Sulpice, ouvrit son collège, au printemps de 1767, dans une petite annexe de son presbytère, à la Longue-Pointe, près de Montréal. Et de loin, quand on considère les admirables développements de son oeuvre, M. Curatteau fait figure de sauveur, et c'est à juste titre qu'on l'a surnommé "le père de la jeunesse, la colonne de l'éducation, le sauveur de la patrie". Mais son entreprise ne se fit pas sans difficultés et sans critiques. "On le tournait en ridicule, nous dit une chronique du temps, et on prétendait qu'il ne pourrait réussir. On craignait que son établissement ne fit du tort au Petit Séminaire de Québec. N'était-ce pas assez d'un collège, disait-on, dans un pays pauvre et de population si peu nombreuse?" Mais M. Curatteau ne se laissa pas décourager. Il s'adjoignit quelques maîtres pour l'aider dans son oeuvre et il se trouva bientôt un nombre assez considérable de jeunes gens qui donnèrent quelque réputation à son pensionnat. Il dut se mettre à l'étroit

LE COLLÈGE de MONTRÉAL

par J.-B. Vinet, p.s.s.

Coups d'oeil en arrière sur la petite histoire de la métropole du Canada. —
Ce qu'on doit au collège des Sulpiciens

•••

dans son presbytère pour y loger les élèves que l'annexe ne pouvait plus contenir et on finit par le seconder de tous côtés.

C'est que M. Curatteau possédait d'éminentes qualités. "Il avait un goût décidé pour l'éducation, nous dit un contemporain, et beaucoup de talent pour la direction des jeunes gens". Il était né éducateur, semble-t-il, car depuis son ordination à Montréal en 1757, jusqu'à sa mort en 1790, il ne passa qu'un an dans le ministère proprement dit, à la mission de Contrecoeur. Le reste de sa vie fut consacrée à l'éducation des jeunes gens, d'abord comme professeur pendant 7 ans à l'école latine qui se faisait habituellement au Séminaire de Ville-Marie depuis les débuts de la colonie, et ensuite comme "principal" ou directeur du collège, pendant 23 ans. L'historien du Collège, Mgr Olivier Maurault, nous dit de lui qu'il fut un homme d'action, un homme d'étude et un homme de Dieu. Il avait un goût marqué pour la liturgie et une âme vraiment pieuse animée d'une grande foi. Et c'est sans doute ce qui lui a permis de mener à bonne fin "une oeuvre difficile en des temps plus difficiles encore". Enfin il était d'une grande générosité. Tous ses revenus passaient dans son oeuvre: il y mit plus de £5000 en une seule année et céda en mourant toute sa fortune à sa chère maison, ainsi que sa bibliothèque de 1216 volumes, chiffre considérable pour l'époque. Aussi bien, quand il se retira, vieux et malade, le 30 septembre 1789, les marguilliers de Notre-Dame lui manifestèrent leur estime et leur reconnaissance d'une façon significative, par une adresse signée de 33 parmi les meilleurs noms de la ville. Ses restes reposent maintenant dans le cimetière des Sulpiciens, sous la chapelle du Grand Séminaire.

A la mort de M. Curatteau, en 1790, le Collège avait déjà subi un premier déplacement. A cause du

nombre toujours grandissant des élèves et à cause de la distance de la ville surtout, on avait dû quitter au bout de six ans le presbytère de la Longue-Pointe. Le nom de M. Curatteau, donné à la rue qui longe le nouveau presbytère, et une statue du Sacré-Coeur, érigée en 1915 par les soins de Mgr Georges Le Pailleur, un ancien élève, rappellent seuls aujourd'hui les humbles commencements du Collège de Montréal.

Le changement de local se fit en 1773. L'ancien château de Vaudreuil, rue Saint-Paul à Montréal, fut mis alors en vente et les marguilliers de Notre-Dame, aidés par le Séminaire et la population tout entière, l'achetèrent pour la somme de £19500 et l'offrirent à M. Curatteau, qui s'y transporta aussitôt avec ses élèves. Il y en eut plus de 100, dès la première année, et le nombre s'accrut jusqu'à 150, vers 1800. C'est là que Mgr Plessis fit ses humanités et qu'il enseigna, autour de 1780, les classes de Belles-Lettres et de Rhétorique. La maison portait alors le nom de Collège St-Raphael, qu'elle garda jusqu'à l'incendie de 1803. Le collège fut détruit alors en entier ainsi que l'ancien couvent des Jésuites et tout le quartier devenu depuis la place Jacques-Cartier et le Champ de Mars.

Les élèves durent alors se réfugier au Séminaire de Notre-Dame, comme avant 1767, et il fallut trois ans pour reconstruire, cette fois en dehors des murs du vieux Montréal, dans le prolongement vers l'ouest de la même rue St-Paul, un peu plus loin que la rue McGill actuelle, sur les bords d'un ruisseau bientôt surnommé le Styx par les élèves. Le nouveau bâtiment, tout en pierres, avait grande allure et servit plus tard de modèle à Nicolet et à Saint-Hyacinthe. "Ce collège ferait honneur à une grande ville d'Europe, et est supérieur de beaucoup à plusieurs établissements de la même espèce, qui ont de la réputation chez nos voisins des Etats-Unis", écrivait M. Viger, un ancien élève de cette époque. La maison, en effet, était entourée de jardins, de vastes cours de récréation, abondamment pourvue de jeux, et les élèves eurent beaucoup de peine de la quitter, en 1861, quand on la réquisitionna pour loger les troupes venues de Londres, à cause de la fameuse affaire du navire "Le Trent", qui fallit mettre aux prises l'Angleterre et les Etats-Unis.

Cette fois, c'est au Grand Séminaire, construit depuis 1840 sur les flancs de la montagne, à la place de l'ancien fort établi pour les Indiens en 1676, que les élèves se réfugièrent. Le changement se fit autour de Noël et les élèves eurent alors des vacances du jour de l'an pour la première fois dans l'histoire du Collège. Les grands et les petits séminaristes se tassèrent tant bien que mal, jusqu'à ce que le Collège se fût lui-même construit, à côté et dans le même style que le Grand Séminaire, en 1870. C'est là qu'il se trouve encore, parmi les beaux arbres, les jardins et les cours.

Il faut ajouter, pour être complet, que la section de philosophie, forma une communauté distincte, à partir de 1876, logée entre le grand et le Petit Séminaire. Elle est installée, depuis 1894, dans une superbe maison, un peu plus haut dans la montagne, presque à l'endroit où Paul Chomedey de Maisonneuve a planté une croix en 1643. C'est un séjour idéal pour le travail et la méditation: chaque élève y possède sa chambre et le règlement tient le milieu entre celui du collège et celui de l'Université. Il n'y a pas de meilleure transition entre l'un et l'autre, surtout pour les externes. On y compte, à l'heure actuelle, plus de 200 élèves et 400, au moins, au Collège de Montréal. Ajoutés à ceux du Grand Séminaire et de l'Externat classique fondé en 1927, ils forment la grande famille sulpicienne, c'est-à-dire un groupe de plus de 1000 jeunes gens, qui se réunit assez souvent dans notre salle académique, autour d'un personnage distingué ou à l'occasion d'une grande fête.

Le développement merveilleux de l'oeuvre de M. Curatteau évoque naturellement le souvenir de ceux qui en furent les auteurs. Ce qui frappe d'abord à ce sujet, c'est la disette de professeurs, au moins jusqu'en 1794. Elle fait ressortir d'autant plus l'audace et le dévouement du fondateur, qui inaugure sa maison, à un moment où les prêtres sont débordés par le ministère et où l'Eglise doit penser d'abord à guérir ses blessures et à réparer les ruines causées par la conquête. Malgré 140 ordinations faites au pays, de 1766 à 1794, le clergé reste à peu près stationnaire, à cause des nombreux décès. On ne compte que 146 prêtres, en 1790, et il y a alors 75 paroisses sans pasteur. On conçoit que dans ces conditions M. Curatteau ait eu de la difficulté à recruter son personnel et que très souvent plusieurs professeurs et tous les régents fussent des séminaristes occupés en même temps à l'étude de la théologie.

Une telle situation influença alors grandement l'organisation du Collège de Montréal. Le Supérieur était en plus économe et professeur et le cours ne durait que quatre ans. "Il semble même, ajoute un historien, que chaque professeur faisait chaque année une classe différente, selon un système de roulement. Quand on trouve, dans un Palmarès, mention de la Rhétorique, les humanités sont absentes; si la 3e et la 5e sont nommées, la 4e et la 6e manquent; et vice versa." Un événement cependant allait bientôt se produire qui devait changer la face des choses et donner au Collège de Montréal la physionomie qu'il a gardée depuis, il s'agit de l'arrivée des "Onze".

On désigne ainsi un groupe de onze sulpiciens déportés par la Révolution française et à qui l'Angleterre permit de se rendre au Canada, en 1794. Il y avait parmi eux M. Roux, futur supérieur de St-Sulpice à Montréal, deux prochains supérieurs du Collège, MM.

L'homme chic s'habille "sur mesures" et profite des bas prix de

T. BEAUREGARD & CIE

LES GRANDS TAILLEURS DU NORD

pour se procurer complets et paletots

\$17.50 à \$55.00

5% DE REDUCTION POUR CEUX QUI PRESENTENT CETTE ANNONCE

7905, RUE SAINT-DENIS, Angle Gounod

DUpont 5200

Chicoisneau et Roque, et quatre professeurs, qui se firent dans la suite une grande réputation, MM. Rivière, Houdet, Satin et Thavenet. Ce fut comme une infusion de sang nouveau pour le Collège de Montréal. Le cours d'alors était calqué sur celui de Québec, donné par les Jésuites avant la conquête. Il eut été d'ailleurs imprudent d'en pratiquer un différent, puisque, par la force des choses, les élèves de Montréal devaient aller compléter leurs études à Québec. Les nouveaux venus ne révolutionnèrent rien cependant. Natifs de Lyon, pour la plupart, et peut-être aussi anciens élèves du Collège de la Trinité, tenu par les Jésuites dans leur ville natale, ils furent vite au courant des études et se contentèrent de les renforcer, surtout M. Houdet, en Philosophie, et M. Rivière, en Rhétorique. Ils y restèrent l'un et l'autre pendant plus de vingt ans, inaugurant ainsi la longue théorie des professeurs de carrière, qui ont tant contribué au succès des études et à la réputation du Collège de Montréal.

Au sujet des études, les professeurs du Collège se heurtèrent très tôt aux tendances utilitaires. Dès 1789, dans une lettre à Mgr Hubert, les marguilliers réclament "plus d'arithmétique, de géographie, de mathématique et d'anglais", dans l'enseignement du Collège. Ils ajoutent "qu'on s'y est bien à la vérité efforcé de rendre nos enfants capables d'entrer dans l'état ecclésiastique, mais que ceux qui n'ont pas eu cette vocation, sont restés chez leurs parents, ignorant entièrement tout ce qui est nécessaire pour se soutenir et s'avancer dans le monde". Il est facile de reconnaître dans ces doléances la querelle toujours actuelle de la culture classique et de la culture moderne. Mais le collège prit vite position dans le débat, et il s'est toujours efforcé d'établir une juste proportion entre les deux cultures. Il n'est que de consulter les procès-verbaux des visites des supérieurs de France ou du Canada et des conseils des professeurs pour juger de la constante préoccupation qu'on a eue de renforcer et de perfectionner les études et surtout de les adopter aux progrès des temps. Et le mérite a été grand à certains moments, quand les manuels manquaient et que la condition matérielle de St-Sulpice n'était pas encore définitivement réglée.

Malgré ces difficultés, les études n'ont jamais cessé de s'améliorer. On trouve, par exemple, deux professeurs d'anglais au Collège en 1790, on y possède un cabinet de physique dès 1799, et les mathématiques sont inscrites au programme, à partir de 1790 également. Une école anglaise attenante au Collège posséda même une classe de commerce autour de 1796. Et cette école était si florissante, écrit encore Mgr Hubert, que les écoles protestantes furent obligées de fermer leurs portes. Elle est disparue depuis 1830 et avec elle la classe de commerce, mais l'anglais, les mathématiques et les sciences n'y ont pas perdu pour autant. Ces trois matières tiennent plus que jamais une place honorable dans les programmes du Collège, et les élèves qui veulent s'y appliquer pendant six ans les possèdent assez bien à la fin de leur cours. C'est ainsi que cinq d'entre eux occupaient, hier encore, le premier rang dans les cinq années successives de l'Ecole Polytechnique de Montréal. Quant aux langues grecque et latine, on s'est appliqué surtout à en perfectionner les méthodes d'enseignement. Car la valeur de l'humanisme dépend bien plus des méthodes que des programmes, ou, si l'on veut, c'est à la fois une question de programmes, de profes-

seurs et de méthodes. Il faut ajouter la religion et la discipline, qui se traduisent l'une et l'autre, dans un collège, par le règlement.

Le règlement du Collège de Montréal est celui d'un Petit Séminaire. Le premier but de la maison a toujours été et demeure encore celui de préparer les jeunes gens à l'état ecclésiastique. Mais on n'a jamais refusé, comme s'exprime un prospectus de 1880, "les jeunes gens laïques qui acceptent l'esprit et la règle de la maison". La preuve, c'est qu'en 1916, quand s'est fondée l'association des Anciens Elèves, des 433 noms inscrits dans les registres de l'Association, 226 appartenaient à des prêtres et à des religieux et 207 à des professionnels de toute catégorie. La proportion du clergé a diminué même un peu dans ces dernières années, malgré l'augmentation du nombre des élèves. Le caractère du Petit Séminaire est la raison d'être aussi de l'espèce de prévention qui a toujours régné au Collège contre les externes "dont il faut bien parler par occasion" disait un ancien supérieur, comme à regret. On craignait évidemment les infiltrations mondaines dans la maison. Mais cet état de suspicion est disparu de nos jours, puisque les externes forment maintenant la portion la plus nombreuse des élèves. C'est encore l'esprit d'un Petit Séminaire qui explique la réputation de sévérité qui a été longtemps celle du Collège en certains milieux. Elle était dûe peut-être aussi à l'élimination un peu rigoureuse qui s'est pratiquée à certaines périodes.

Par la force des choses cependant, le règlement du Collège s'est transformé, mais lentement, car la tradition, si forte à St-Sulpice, est là plus qu'ailleurs peut-être immuable. Il y a eu progrès tout de même. C'est ainsi que le prince-albert d'autrefois a fait place, en 1905, au simple habit carré, plus commode et moins dispendieux, et que le képi rond avec monogramme du Collège n'est plus de rigueur depuis trois ans. La nourriture des élèves s'est notablement améliorée aussi et le soin des dortoirs et des réfectoires, de la cuisine surtout, a beaucoup gagné depuis que les soeurs en sont chargées. La plus importante modification peut-être de toutes, c'est le mélange des externes avec les pensionnaires. Les premiers vivaient depuis 1870 dans des quartiers à part et même, depuis 1905, dans une bâtisse séparée, située de l'autre côté de la rue Sherbrooke, en face du Collège, et leur contact avec les pensionnaires était réduit au plus strict nécessaire. Mais cette bâtisse vient d'être démolie et les externes font maintenant partie de la maison: personne ne s'en plaint. La plupart d'ailleurs sont demi-pensionnaires et passent la journée au Collège qu'ils ne quittent qu'à 6 hres du soir, excepté trois après-midi par semaine, le mardi, le jeudi et le dimanche, où ils sont libres dans leurs familles.

Pour le reste, le règlement d'autrefois, écrit un ancien de 1880, était à peu près celui d'aujourd'hui, surtout pour les exercices de piété, les réunions religieuses et l'étude du catéchisme. Même les séances se réduisaient comme de nos jours à des fêtes de familles où rarement le public est admis. On fit une exception toutefois, en 1895, pour la présentation d'Antigone en grec, avec les chœurs de Mendelsohn et l'orchestre. Les journalistes du temps témoignent que le spectacle dépassa tout ce qu'on avait osé attendre de nos enfants, et l'un d'entre eux, un anglais, affirme que ce fut "a thing of beauty". C'est là en effet le souvenir qui en est resté aux heureux

(suite page 14)

L'ORGANISATION DE dans la province

L'ACTE de l'Amérique Britannique du Nord, passé en 1867, ne mentionne pas l'hygiène publique.

L'interprétation généralement donnée dans ce cas est que la question ainsi passée sous silence relève des pouvoirs provinciaux. C'est ainsi que les provinces se sont peu à peu pourvues d'un organisme spécial chargé de répondre à ce besoin. Elles l'ont fait dans l'ordre suivant: Ontario, 1882; Québec, 1887; Colombie-Canadienne, 1892; Nouvelle-Ecosse, 1893; Alberta, 1905; Saskatchewan, 1906; Nouveau-Brunswick, 1918; Manitoba, 1928; Ile-du-Prince-Edouard, 1931.

Une loi autorisant la fondation d'un Service fédéral de Santé a été adoptée par la Chambre des Communes en 1919. Plusieurs divisions existaient avant cette date, mais elles étaient versées dans les divers ministères du commerce, de l'agriculture, etc. La loi de 1919 est venue les consolider en un seul département relevant d'un ministère spécial. Le Service fédéral de Santé a sous sa juridiction les activités qui intéressent l'ensemble du pays, comme les stations de quarantaine et les hôpitaux de la marine, l'examen médical des immigrants, le contrôle des médicaments brevetés ainsi que des aliments exportés en dehors des provinces, l'entrée au pays des narcotiques. Il comprend une division de statistiques vitales, fait une excellente propagande d'éducation, notamment au sujet de l'hygiène de l'enfance, des maladies vénériennes, de même que par la publication d'un bulletin périodique; enfin, depuis juillet 1921, il s'est adjoint le laboratoire de recherches.

A ces contributions que nous devons directement au Service fédéral de Santé, il faut ajouter celles qui relèvent du Ministère de l'Agriculture et qui comprennent l'éradication de la tuberculose bovine et l'inspection des viandes dans les abattoirs qui servent à l'exportation.

Dans la province de Québec, l'organisme qu'il convient de connaître est bien celui qui couvre tout le territoire de la province et qui relève directement du gouvernement.

Le Conseil d'Hygiène de la province de Québec fut créé en 1887 en vertu de la "Loi concernant la Santé publique" passée en 1886. Ses débuts furent modestes. Mais, avec les années et pour répondre de mieux en mieux aux besoins incessants de l'hygiène, l'organisation provinciale élargit de plus en plus ses cadres en ouvrant des divisions nouvelles.

Dès 1888, le Conseil inaugure le service de l'inspection sanitaire; en 1891, il fait adopter une loi de statistiques vitales; en 1894, le laboratoire de bactériologie et en 1897, le laboratoire de chimie commencent de fonctionner; en janvier 1901, il pourvoit à la publi-

cation du Bulletin Sanitaire; il ouvre la division du génie sanitaire en 1910; le personnel de l'inspection est fortement augmenté par la nomination de six inspecteurs régionaux faite en 1912; le nombre des inspecteurs est porté à sept en 1917, à douze en 1921, à dix-sept en 1923 et à vingt-et-un en 1927; une nouvelle division, dite des maladies vénériennes, est créée en 1920; en 1926 se fait l'inauguration des unités sanitaires; en 1932, fonctionne la nouvelle division de l'épidémiologie et, en 1936, s'ouvrent les deux autres divisions de l'hygiène industrielle et de la nutrition.

1. Le secrétariat

L'infatigable secrétaire du Conseil, le docteur Elzéar Pelletier, a été vraiment l'âme dirigeante de tout le mouvement de l'hygiène dans la province de Québec.

(a) Législation

Sa première préoccupation fut de doter la province d'une législation et d'une réglementation adéquates. La première loi de 1886 ne donnait au Conseil qu'un pouvoir consultatif. Avec la loi de 1901, le conseil devient un pouvoir exécutif et les municipalités sont tenues, sur leur territoire respectif, d'observer les règlements faits sous son empire. En 1915, le Conseil d'Hygiène devient le Conseil Supérieur d'Hygiène; en 1922, cet organisme s'appelle le Service provincial d'hygiène pour devenir en 1937 l'actuel Ministère de la Santé.

(b) Education

Dès sa formation, le Conseil d'hygiène reconnut toute l'importance de ce moyen pour faire progresser la cause de l'hygiène dont il était dans la province le représentant autorisé. En pays démocratique, l'influence de l'opinion publique reste prépondérante. Il s'est acquitté de cette tâche par la distribution de tracts nombreux portant sur toutes les questions qui relèvent de l'hygiène publique: eau d'alimentation, lait et autres aliments, habitation, maladies contagieuses, etc... En janvier 1901, il commence la publication mensuelle du "Bulletin Sanitaire". En 1905, le Conseil adopte une résolution par laquelle il recommande l'enseignement de l'hygiène dans les écoles ainsi que l'institution de cours spéciaux pour médecins et inspecteurs. En 1908, le Conseil procède à l'organisation de la Convention des Services Sanitaires de la province. L'année suivante il crée une exposition antituberculeuse ambulante qu'il fait circuler dans plusieurs centres de la province. Enfin, le Conseil s'est empressé de se pourvoir d'une bibliothèque comprenant les ouvrages d'hygiène les plus récents et qui fut longtemps reconnue comme une des plus complètes.

par le
Dr JOSEPH BAUDOIN

HYGIÈNE de Québec

Une importante étude sur l'hygiène sociale et ses répercussions probables sur la population

(c) *Organisation sanitaire municipale*

Notre législation sanitaire nous permet de constater que, suivant la formule anglaise, toute la loi d'hygiène repose sur la collaboration des autorités municipales. Aussi, constamment le Conseil a-t-il déployé tous ses efforts pour l'obtenir. Dès 1907, il procède à une enquête sous forme d'un casier sanitaire des municipalités comprenant 80 pour cent des municipalités et 90 pour cent de la population de la province. Il y fut facile de constater l'inertie des municipalités en matière d'hygiène. En 1912, lors de la création de l'inspectorat régional, une nouvelle étude démontra que 75 pour cent des municipalités n'avaient pas d'organisation valable. Enfin, en 1917, on rédige un nouveau casier sanitaire des municipalités et on constate encore le peu de progrès accompli. On arrive ainsi à établir la nécessité de se pourvoir d'un nouveau mode d'organisation de l'hygiène publique, l'unité sanitaire de comté. Ce nouvel organisme est créé en 1926. Il s'est augmenté rapidement et comprend aujourd'hui une quarantaine de comtés.

(d) *Maladies contagieuses*

La lutte contre les maladies contagieuses a toujours été considérée, par le Conseil, comme une de ses premières obligations. Les épidémies survenues dans la province ont fait l'objet d'études fort complètes portant sur leurs causes, leur diffusion ainsi que sur leur éradication. Les enquêtes épidémiologiques, dont ces maladies ont fourni l'occasion, démontrent l'importance relative des facteurs en cause ainsi que l'efficacité des méthodes employées pour en arrêter les progrès. Tout ce travail a trouvé son couronnement nécessaire par la création, en 1932, d'une division d'épidémiologie chargée spécialement de coordonner les efforts jusqu'à la victoire plus complète contre les maladies contagieuses.

(e) *Variole*

Cette maladie a été autrefois la cause d'épidémies nombreuses et meurtrières dans la province; aussi a-t-elle immédiatement retenu l'attention du Conseil. Grâce à l'arme toute puissante de la vaccination qu'il a mise largement à contribution, le Conseil eut la grande satisfaction de remporter contre elle une victoire décisive.

(f) *Tuberculose*

Par suite des trouées considérables qu'elle opère dans la population, la tuberculose se démontra rapidement

constituer un problème de grande importance. En 1909, une Commission royale fut constituée pour faire une étude complète de la question. Avec la collaboration compétente du docteur C.-N. Valin, elle publia l'année suivante un rapport très élaboré. En 1920, on reprit l'étude de la question et il résulta une augmentation des octrois versés aux oeuvres antituberculeuses. Celles-ci étaient au nombre de trois en 1922, mais leur nombre monta à vingt en 1927. En 1925, quatre de ces organismes furent complétés par l'ouverture de colonies de vacances spécialement destinées aux enfants menacés de contracter la maladie. La même année le Service provincial d'hygiène procède à la nomination de cinq médecins préposés aux cliniques ambulantes mises à la disposition des diverses oeuvres antituberculeuses opérant dans la province. En 1929, le Service provincial d'hygiène complète son équipement antituberculeux par la fondation de l'"Oeuvre Grancher" destinée à recevoir à la campagne dans les familles indemnes de tuberculose des enfants vivant dans les villes sous la menace de prendre la maladie. Cette Oeuvre a atteint actuellement plus de un millier d'enfants.

Enfin, l'hospitalisation des malades a suivi une progression réconfortante surtout en ces dernières années. Le nombre de lit à la disposition des tuberculeux était limité à 300 en 1922; il était de 1,200 en 1925; de 1,900 en 1934 et touche actuellement les 2,500. Il correspond ainsi au chiffre minimum exigé par les besoins de la lutte, soit autant de lits que de décès.

Il s'agit maintenant d'introduire l'arme puissante de la vaccination et de l'étendre à tout le territoire de la province pour nous permettre de réaliser des progrès plus décisifs contre la terrible tuberculose.

(g) *Diphthérie*

Depuis la découverte de l'anatoxine en 1923, la vaccination a progressé considérablement dans la province, notamment dans les unités sanitaires de comté. On y compte plus de 200,000 enfants protégés efficacement contre cette maladie et leur nombre s'en augmente tous les ans. En intensifiant de plus en plus la campagne agressive menée contre la diphthérie, on peut espérer que, dans un avenir plus ou moins éloigné, la maladie aura, comme la variole, disparu du territoire de la province.

(h) *Fièvre typhoïde*

Les nombreuses enquêtes épidémiologiques faites chez nous ont démontré que l'eau d'alimentation est la plus grande cause de la propagation de la maladie. Le lait est aussi intervenu, notamment à Montréal en 1927. La qualité de l'eau a été grandement améliorée par le travail incessant de la division du Génie sanitaire, mais la tâche n'est pas encore terminée. Le lait n'est pas encore suffisamment protégé par la pasteurisation. La vaccination se pratique sur une assez haute échelle dans les unités sanitaires de comté.

(i) *Habitation*

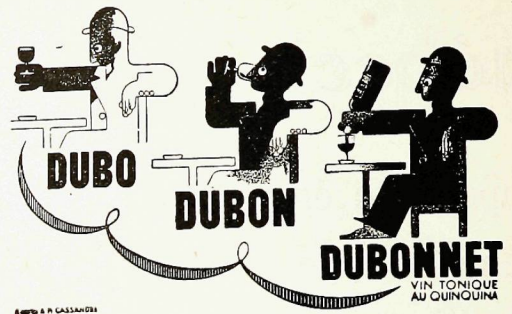
Les règlements provinciaux touchant l'habitation ont été complètement refondus en 1924. Ils constituent encore un code sanitaire bien au point. Il faut noter, toutefois, que le casier sanitaire des maisons n'est institué que dans quelques municipalités seulement.

Anderson & Valiquette

Comptables-Vérificateurs

J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dagenais, L.S.C., C.A.

84, RUE NOTRE-DAME OUEST
Lancaster 2412



La bière que votre arrière grand-père buvait.



MOLSON

Cette bière fameuse est fabriquée par la famille Molson, à Montréal
DEPUIS 1786

Pour bâtir une maison, il faut un architecte...

Pour établir sur des bases solides le programme de votre protection économique, il vous faut un professionnel de l'assurance-vie. L'architecte a fait des études hautement spécialisées: il inspire confiance et donne satisfaction.

Nos agents ont étudié de façon approfondie les principes de l'assurance-vie et leur application aux divers problèmes économiques de l'existence moderne. Ils gagneront votre confiance.

Consultez-les sans frais, ni engagement. Vous en profiterez—

The DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY



EDIFICE DOMINION SQUARE
MONTREAL

PAUL BABY EMILE DAoust A.J. PINARD
Gérant Provincial Gérants Adjoints

SUCCURSALES A
QUEBEC - TROIS-RIVIERES
SHERBROOKE

AGENTS DANS TOUTE LA PROVINCE

vichy célestins

prévient et soulage rhumatisme, goutte, dyspepsie et indigestion.—Eau de table fraîche et délicieuse.

Consultez votre médecin

AGENCE VICHY-CELESTINS
2087 Ave. McGill College - Montréal

NOTRE BEURRE

Sa
QUALITÉ
a fait sa
RENOMMÉE



CHEZ LES POLYTECHNICIENS



L'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Montréal et l'Ecole elle-même ont fêté le 5 novembre au *Cercle Universitaire* les dix vieillards — vieillards d'une belle verdure, pour la plupart — qui comptent plus de cinquante années d'exercice de leur profession d'ingénieur civil.

Le premier diplômé de l'Ecole — 1877 —, M. L.-S. Pariseau, père du docteur Léo Pariseau, a fait, à l'âge de 82 ans, son premier discours public. Savoureux comme le pâté au canard et farci de reconnaissance à l'endroit de l'Ecole polytechnique. De même, MM. J.-G. Desbarats, ancien sous-ministre de la défense nationale, et Ernest Loignon, de la firme *Dufresne Construction*, ont prononcé de brèves allocutions. Six des "plus de cinquante ans" de diplômés étaient présents au banquet. Les trois qui ont pris la parole ont rendu témoignage à l'enseignement de l'Ecole.

Le dîner du Cercle réunissait plus de trois cents ingénieurs et amis. M. Arthur Duperron, président de l'Association des anciens, présidait. Il a fait, au dessert, l'éloge de chacun des dix survivants. Au titre de président de la Corporation de l'Ecole polytechnique, M. Augustin Frigon a proposé la santé des plus de cinquante ans de profession.

M. L.-S. Pariseau

Né le 22 octobre 1856 — gradué de la première promotion de l'Ecole polytechnique en 1877 — le seul survivant de cette promotion, M. Pariseau commença sa carrière au service du Département des Travaux publics du Canada en 1878, alors qu'il travailla à l'arpentage de la rivière des Français en vue du tracé du canal de la Baie Georgienne.

En 1880, il entra au service du Département des Chemins de Fer et Canaux du Dominion, où il devait consacrer sa vie entière. A Grenville d'abord, de 1880 à 1885, où il s'occupa des travaux d'approfondissement du canal et des ouvrages auxiliaires. A Montréal ensuite, au bureau du Surintendant des Canaux. Il fit le relevé topographique de la rivière Richelieu ainsi que le relevé hydrographique du lac Saint-Louis. Durant les années qui suivirent, il participa à tous les travaux se rapportant au Canal Lachine, travaux d'élargissement, ponts, écluses, etc. En 1923, le gouvernement fédéral le désigna comme ingénieur-surintendant en charge du canal Lachine, poste qu'il occupa jusqu'en 1930, alors qu'après 53 ans de loyaux services à son pays, il prit sa retraite à l'âge de 74 ans.

M. Pariseau est âgé de 82 ans et jouit encore d'une bonne santé. C'est un grand amateur de chasse et de pêche et lorsque nous avons essayé de rejoindre M. Pariseau ces dernières semaines, il était allé à la chasse; c'est dire qu'il fait preuve d'une force physique remarquable.

Nous comptons garder parmi nous de nombreuses années encore ce diplômé de notre première promotion et gradué depuis 61 ans; on peut le désigner comme un symbole de la vigueur de notre Ecole.

M. Joseph Desbarats

Né en 1861 dans la province de Québec. Gradué de Polytechnique en 1879. (Il était le seul de sa promotion; celles-ci n'étaient pas nombreuses à cette époque).

Il débuta dans sa carrière d'ingénieur en 1879, comme assistant-ingénieur au département des chemins de fer et canaux du gouvernement du Canada. Le gouvernement, à cette époque, était à construire les parties les plus importantes de notre système de canaux. M. Desbarats travailla à la préparation des plans et à la construction du canal à Carillon, des écluses à Sainte-Anne de Bellevue, et plus tard aux écluses du Sault Sainte-Marie, du canal Welland et du canal Soulanges.

En 1892, il fut nommé inspecteur des chemins de fer en Colombie canadienne, y séjournant quatre années.

Laissant le gouvernement pour quelques années, il entra au service de MM. Larkin & Sangster, entrepreneurs du canal "Galops".

Retournant au gouvernement fédéral, il fut en charge des arpentages hydrographiques sur le St-Laurent de 1899 à 1901.

En 1901, le gouvernement le désigna directeur des Chantiers maritimes de Sorel. En 1909, M. Desbarats fut nommé sous-ministre du département de la Marine et des Pêcheries, et l'année suivante, il devenait sous-ministre du Service naval. Il eut alors à accomplir une tâche très difficile au temps de la grande guerre. Il dut, en sus du travail énorme que lui imposaient les conditions de la guerre, prendre charge de travaux spéciaux, telle la construction d'une flotte de 150 navires devant servir à balayer les mines. En effet, durant ce temps, son département dut agir comme agent entre l'amirauté britannique et le Canada. L'on reconnut alors la compétence de M. Desbarats en lui décernant le titre de "Companion of the Order of St. Michael and St. George".

Son département organisa aussi le "Royal Canadian Naval Air Service", précurseur de la "Royal Canadian Air Force".

En 1923, le gouvernement du Dominion décida l'établissement d'un département de la Défense nationale, fusionnant ensemble le département de la Milice, du Service naval et de l'Aviation. M. Desbarats fut alors nommé sous-ministre de cet important ministère et détint ce poste de toute première importance durant neuf années.

M. Desbarats représenta le Canada à la Conférence des communications sans fil en Angleterre en 1912, et

à la Conférence des navigateurs ("Seamen's Conference") à la Ligue des Nations à Genève, en 1920.

En 1937, comme couronnement d'une si belle carrière, l'Institut des Ingénieurs du Canada le désignait comme son président pour l'année courante.

Louis Gauthier de Lavérendrye

Né à Montréal en 1857 — âgé de 81 ans.

Diplômé de Polytechnique en 1881.

M. Gauthier a travaillé au service de l'Etat pendant la longue période de 49 ans. A sa sortie de l'Ecole Polytechnique il a été employé comme ingénieur sur la construction du Pacifique Canadien aux environs de Brandon, Manitoba, et un an plus tard, à l'automne de 1882, il a été attaché au personnel de la branche de l'architecte du ministère des Travaux publics, à Ottawa, mais il quitta cette position pour se joindre au personnel du ministère de l'Intérieur comme dessinateur. En 1887 il a été attaché au personnel de la branche de la géodésie au même ministère et fut chargé, en compagnie d'un autre ingénieur, de la confection de cartes en relief de la partie sud-est de l'Alaska. Ces cartes ont été exposées à la bibliothèque du Parlement canadien et plus tard présentées au gouvernement des Etats-Unis. Elles font maintenant partie du musée de Juneau, capitale de l'Alaska.

M. Gauthier a été employé ensuite comme dessinateur dans la branche de l'astronome en chef du Dominion et de la branche des arpentages internationaux. Quelques années plus tard, il fut promu géographe en chef de cette branche et enfin nommé chef du service géodésique du Dominion, position qu'il occupa durant une quinzaine d'années jusqu'au moment de se retirer du service civil. Il a pris sa retraite au printemps de 1931, exactement 50 ans après sa graduation de l'Ecole Polytechnique.

M. Rodolphe Faribault

Né le 4 novembre 1860.

Gradué de Polytechnique en 1882.

M. Faribault est un géologue distingué. Il a consacré sa vie entière à l'étude de la géologie au Service géologique du Canada. Débutant en 1882, alors qu'il fut envoyé par le département en Nouvelle-Ecosse, il fut successivement à tous les postes pour devenir ce que l'on désigne à Ottawa "géologue senior". En 1933, après 51 années de service continu, il prenait une retraite bien méritée.

Depuis 1933, il fait de la pratique privée comme ingénieur conseil géologue.

Au cours de sa carrière, M. Faribault a représenté l'Université Laval à l'Exposition universelle de Paris en 1889. Il fut aussi délégué du Service de géologie à l'Exposition universelle de Columbia en 1893.

En 1900, le gouvernement fédéral le désigna comme son représentant à l'Exposition universelle de Paris, en charge des exhibits de minéraux du Canada.

En 1926, M. Faribault représenta le gouvernement canadien au 14ème congrès international de géologie à Madrid, Espagne. Il représentait en même temps la Société Royale du Canada, l'Université de Montréal et le département des mines du Canada. A cette occasion M. Faribault présenta un travail important.

Enumérer la liste des travaux spéciaux et rapports préparés par M. Faribault serait trop long. Ses études sur la géologie des mines d'or de la Nouvelle-Ecosse sont bien connues.

Il convient, en plus, de mentionner qu'en 1910, M. Faribault fut désigné avec M. Alfred Barlow et le professeur J. C. Gwillim pour faire partie de la Commission d'étude sur les ressources minières de la région de Chibougamau.

M. Faribault est membre du *Canadian Institute of Mining and Metallurgy*, du *Nova Scotia Institute of Sciences*, membre honoraire de la *Mining Society of Nova Scotia*, membre de la Société Royale du Canada, membre correspondant de la Société de Géologie de Belgique.

En 1927, l'Université de Montréal lui décernait le titre de docteur ès sciences.

Clovis Sénécal

Né à Sainte-Julie de Verchères, le 30 janvier 1863. Diplômé de l'Ecole Polytechnique en 1883. En 1884, il accepta une position de dessinateur au bureau de l'arpenteur général au ministère de l'Intérieur à Ottawa. En 1890 il devint cartographe à la Commission de géologie au même ministère. Il demeura en cette qualité jusqu'en juillet 1899.

Cette même année le gouvernement nomma M. Sénécal à la position de géographe et dessinateur en chef de la Commission fédérale de géologie et en charge en même temps de la rédaction des rapports officiels annuels des travaux de cette commission. Il occupa cette dernière position jusqu'à sa retraite, en août 1931.

M. Sénécal a été membre de la Commission de géologie de 1900 à 1931. En 1930 cette Commission lui attribuait le titre "Emeritus", pour ses appréciables services. Il est l'auteur du Bulletin no 39 du ministère

"SERVICE D'OPTIQUE"

TAIT-FAVREAU, LIMITÉE

L. FAVREAU, O.O.D., PRÉSIDENT

"Service Optométrique"

EXAMEN DE LA VUE • TROUBLES MUSCULAIRES DE L'OEIL • AJUSTEMENT DES VERRES

Le spécialiste LORENZO FAVREAU, O.O.D., et ses assistants

PIERRE CREVIER, Ba.O. et LUCIEN HEBERT, Ba.O.

OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS LICENCIÉS • "BACHÉLIERS EN OPTOMÉTRIE"

Bureau Centre:

265, est, RUE STE-CATHERINE—LA. 6703

Bureau du Nord:

6890, ST-HUBERT—CA. 9344

des Ressources naturelles intitulé *Colour Printing of Geological Maps*, et auteur également du Bulletin no 57, *A Transverse Polyconic Projection for general Maps of Canada*.

M. Sénécal est aussi un musicien distingué. Plusieurs de ses compositions ont été publiées, dont quelques-unes ont été primées à Paris en 1897. Il a aussi dirigé la chorale de l'Eglise du Sacré-Coeur à Ottawa. M. Sénécal occupait ses loisirs à faire de la sculpture sur bois.

Sir Georges Garneau

Né à Québec le 19 novembre 1860.

Gradué de Polytechnique en 1884.

Après quelques années de pratique du génie civil, sir Georges Garneau s'est associé à la maison de commerce P. Garneau Fils & Cie. En 1911 il devint le président de la maison Garneau Limitée, de Québec, poste qu'il a détenu jusqu'à date.

Il fut maire de la ville de Québec de 1906 à 1910.

En 1908, il fut désigné comme président de la Commission des Champs de Batailles. Il fut aussi président du comité exécutif en charge de l'organisation des fêtes du troisième centenaire de Québec.

En 1910 il fut nommé membre et président de la Commission des services publics de la province, poste qu'il occupa jusqu'en 1921.

Le titre de sir a été décerné à M. Garneau en 1908, par le Prince de Galles, lors de sa visite à Québec à Québec à l'occasion des fêtes du troisième centenaire. La France le créa, la même année, Chevalier de la Légion d'honneur. Sa Sainteté le Pape, en 1919, lui décerna le titre de Chevalier Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand. Les Universités de Toronto, de McGill et de Bishop lui ont aussi décerné le titre de docteur en droit.

Sir Georges Garneau détient une place importante dans le monde des affaires. Président de la maison de commerce Garneau Limitée, de Québec, il est, en outre, président de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, vice-président de la Banque Canadienne Nationale; directeur de la compagnie Bell Telephone, de *The General Trust of Canada* et de *Continental Life Insurance Co.* Il est aussi membre du *National Research Council*.

Notre Ecole peut se glorifier, avec raison, d'avoir contribué à la formation de ce gradué de 1884, qui a fourni une si belle carrière et dont les succès honorent les nôtres.

V.-H. Dupont

Né à Vaudreuil en 1862. Etudes au collège de Rigaud, puis à l'Ecole Polytechnique, où il reçut le titre d'ingénieur en 1885.

Pendant plusieurs années après sa sortie de l'Ecole Polytechnique il fut au service du C.P.R., faisant le relevé de différentes lignes, notamment de Vaudreuil à Smith's Falls et d'Algoma, au Sault Sainte-Marie. Puis il eut charge de la construction de ces différentes lignes, ainsi que pour le C.N.R. sur la ligne de Montfort.

Il émigra aux Etats-Unis, à Chicago, où il s'occupait encore de construction de chemins de fer, de ponts, structures métalliques jusqu'à ce que sa santé affectée lui fit prendre un repos forcé.

Puis il revient à Montréal où il ouvre un bureau d'ingénieur conseil se spécialisant dans l'arpentage, la construction d'aqueducs et d'égoûts. Pendant 26 ans il la charge de nombreux travaux dont les aqueducs de Summerside, Ile du Prince-Edouard, Edmundston, N.-B., au Lac Saint-Jean, Sainte-Anne-de-Bellevue, Pointe-Claire, Dorval, Lachine, Ville LaSalle, Ville Saint-Laurent, Ville-Emard et nombre d'autres.

Il dut se retirer à cause de sa santé chancelante, et depuis quelques années il est intéressé dans le commerce à Lachine.

Ludger-Léopold Demers

Né à Saint-Hyacinthe, le 2 avril 1868.

Etudes primaires à l'Ecole du Plateau, et secondaires au Collège Sainte-Marie. Diplômé ingénieur civil en 1888.

Immédiatement après sa sortie de l'Ecole polytechnique, il travaille comme chimiste avec M. Pfister, faisant l'analyse des divers ciments, pour la province de Québec. Puis il va à Québec passer ses examens d'arpentage. Ensuite il travaille avec MM. Emile Vanier, Arthur Vnicent et U.-P. Boucher.

En 1899, il s'installe aux Etats-Unis, où il s'occupe de constructions métalliques et, comme ingénieur-conseil, de toutes sortes de problèmes de génie civil.

En 1908, il revient de nouveau au Canada travailler avec M. U.-P. Boucher. Il retourne aux Etats-Unis en 1917 où il s'occupe de construction maritime, transports, vaisseaux, etc.

En 1921 il entre au service de l'hôtel de ville de Montréal, d'où il se retira en 1934 pour prendre une retraite bien méritée.

Joseph-Arthur Vincent

Né le 16 mars 1867 — diplômé de 1888, il a juste 50 ans. En même temps M. Vincent se qualifie aussi comme architecte. Après un stage chez Joseph Rielle, arpenteur-géomètre, il fut admis membre de la Corporation des arpenteurs-géomètres de la province de Québec en 1891.

M. Vincent fit du service militaire de 1890 à 1897, et reçut son titre de capitaine après des examens passés au collège militaire de St-Jean.

Dès 1889, M. Vincent débute comme ingénieur-conseil et jusqu'à 1897, est associé à MM. Lafontaine, Demers et Dufresne pour pratique professionnelle à Montréal.

En 1905, M. Vincent fut nommé arpenteur-géomètre de la cité de Montréal, en charge du service des lignes, niveaux et expropriations, pour devenir chef du service géodésique. Il remplit ces fonctions durant dix ans.

En 1915, M. Vincent revint à la pratique privée et depuis s'occupe de travaux de génie civil en général. Il a agi comme expert de la cité de Montréal ainsi que pour beaucoup d'autres municipalités. Il a à son crédit de nombreuses constructions urbaines; travaux d'aqueduc, d'égoût, d'arpentages, d'évaluation immobilière, etc.

M. Vincent est membre honoraire de l'Association des architectes de la province de Québec, membre de la Royal Architectural Institute of Canada, ainsi que de la Corporation des Ingénieurs professionnels de Québec. Il fut président de notre association en 1930.

Possédant une bibliothèque volumineuse, il consacre ses loisirs à la lecture.

Ernest Loignon

Né à Montréal le 5 août 1865. Diplômé de Polytechnique en 1888. Après un séjour d'une année en Europe, il forma, en 1890, une société d'ingénieurs avec son frère André Loignon, sous la raison sociale A. & E. Loignon, qui se spécialisa en ponts et charpentes en acier. Cette société fut dissoute en 1897 et après avoir disposé de l'outillage et de l'usine, il entra au service de la "Phoenix Bridge Company", comme ingénieur surintendant pour une période de 18 mois.

En décembre 1898, il entra au bureau de M. William Kennedy Jr., ingénieur en hydraulique réputé. Sauf quelques interruptions, M. Loignon resta attaché à ce bureau, et en 1916 il devenait associé de Wm. Kennedy, société qui dura jusqu'en 1924. Les bureaux de Loignon et Kennedy furent alors réunis sous la raison sociale "Ernest Loignon".

Durant cette période de 25 années, M. Loignon a pris part à la préparation des plans et à l'exécution d'un grand nombre d'aménagements hydro-électriques, usines de pompage, usines de filtration, fabriques de pâtes à papier, etc. Parmi ces travaux, il convient de mentionner les aménagements hydro-électriques de l'île du Calumet, sur la rivière d'Ottawa, des chutes Chaudières à Ottawa, de la Southern Canada Power à Drummondville, de la Stove Lake Power Co. en Colombie britannique et de la Calgary Power Co. à Kanawaski Falls; les aménagements hydro-électriques et usines à papier de Smooth Rock Falls, de la Cie Eddy à Ottawa, de la Cie Bathurst au Nouveau-Brunswick.

Durant les hivers de 1901 à 1908, M. Loignon fut aussi attaché au bureau personnel de sir John Kennedy, ingénieur en chef du Havre de Montréal pour l'étude des ports de Montréal, d'Halifax, et de St-Jean, Nouveau-Brunswick.

Depuis 1925 à ce jour, M. Loignon est attaché à la Cie Dufresne Construction, et durant cette période a participé aux constructions suivantes: piliers du pont Jacques-Cartier, partie de Montréal à l'île Ste-Hélène, pont Viau à Ahuntsic, le tunnel Wellington sous le canal Lachine; le quai Wind Mill Point à Montréal, le pont au-dessus de la rivière des Prairies au boulevard Pie IX, le pont de Gaspé, le nouveau pont de Charlemagne au Bout de l'Île, travaux de quai à Sorel.

Comme le démontrent les faits ci-dessus, M. Loignon a été un réalisateur et l'Université lui a rendu un hommage bien mérité en lui décernant le titre de Docteur ès Sciences, *honoris causa*, en 1932.

LE COLLÈGE DE MONTRÉAL

(SUITE DE LA PAGE 7)

spectateurs. Cette tragédie grecque avait attiré tout ce que Montréal comptait de gens instruits et d'artistes. Mais ce fut la seule réunion de ce genre dans l'histoire du Collège. Les autres réunions qui sont souvent plus

impressionnantes par le nombre et toujours plus touchantes par les souvenirs, sont réservées aux anciens.

Les anciens du Collège de Montréal sont sa plus belle couronne. Ils étaient déjà nombreux en 1825, au dire de Viger, "dans tous les rangs et dans tous les états". Même en 1773, dans une lettre à Mgr Briand, M. Etienne Montgolfier affirme "qu'une très grande partie des prêtres qui sont dans ce diocèse ont reçu dans l'Ecole latine du Séminaire les premiers principes de la latinité". Aux fêtes de M. Roque, qui avait été 22 ans supérieur du Collège et qui célébrait son 50e anniversaire de sacerdoce, en 1835, 500 anciens élèves environ, dont plus de 100 prêtres en surplus, se pressaient dans la nef de Notre-Dame. Et ils étaient plus de 1200, réunis autour de M. Colin et de leurs anciens professeurs, à la grande convention de 1885. A l'occasion du grand banquet offert à M. Henri Garriguet, supérieur-général de Saint-Sulpice, en 1910, Mgr Olivier Maurault s'exprime ainsi: "Nous ne parlons pas du menu, mais des hommes de marque qui y prirent part et des paroles que l'on y prononça à l'heure des toasts. Sans énumérer nos évêques et nos curés, nos avocats et nos médecins, nous comptons alors treize juges sur le banc, dont 8 ou 9 étaient présents. On fut très impressionné de cette extraordinaire assemblée, et ce fut certainement un bonheur pour ces messieurs du Collège de présenter à leur Supérieur général tant d'hommes d'Eglise ou d'hommes du monde, formés par eux et donnant, dans leur vie, des preuves éclatantes de l'excellente formation qu'ils avaient reçue." Ce fut un spectacle semblable, sinon plus grandiose encore, qui se répéta en 1934, lors de la mémorable visite du Cardinal Verdier, resté, malgré la pourpre, Supérieur général de St-Sulpice.

L'oeuvre accomplie par les anciens du Petit Séminaire est immense, et il serait facile de faire ressortir le rôle des Plessis et des Lartigue, des Lafontaine et des Cartier, des Viger et des Meilleur, des Holmes et des Girouard, car on trouve des anciens du Collège de Montréal à tous les tournants de notre histoire et toujours aux premiers rangs. Il s'en est même rencontré six pour fonder des collèges dans cette province, à la suite de leur Alma Mater. Aussi bien la tradition se continue de nos jours là, comme ailleurs à St-Sulpice. "Et la plus douce récompense du Séminaire, disait encore M. Colin en 1885, en s'adressant aux anciens, est de participer comme par droit de famille à l'honneur qui leur appartient et qui est le beau fruit de leurs mérites."

Telle est, dans ses grandes lignes, l'histoire du Collège de Montréal. Et si, comme on l'a dit, "notre vrai, notre seul titre de noblesse, dans ce coin d'Amérique, c'est d'être des Français et des catholiques", il faut reconnaître que le Collège de Montréal aura puissamment contribué, pour sa part, à nous conserver, selon la belle expression de Taine, "la grande paire d'ailes" indispensable à la poursuite de nos destinées nationales.

J.-B. VINET, p.s.s.

MAURICE BERNARDIN

JEAN-LOUIS BERNARDIN

ANDRE BERNARDIN

COURTOIS FRÈRES, ENRG.

ASSURANCES

Depuis 1890, ce bureau transige avec une clientèle choisie l'assurance sous toutes ses formes.

Demandez l'examen de vos polices et vos problèmes deviendront les nôtres.

NOS CONTRATS SONT UN GAGE DE SECURITE ET D'INDEMNITE.

1285, RUE VISITATION, MONTREAL.

Tél. CHerrier 3195

La vie universitaire au Canada

♣ **L'Institut de microbiologie**

Le secrétaire provincial et ministre de l'hygiène, M. Paquette, a annoncé qu'après avoir pris connaissance du rapport final de la Commission d'étude sur l'Université, le gouvernement de la province de Québec, espère-t-il, pourra faire quelque chose pour la plus grande gloire de l'Université de Montréal. L'Université, dit-il, sera installée "un jour" sur la montagne et pour de bon.

M. Paquette a tenu ces propos au *Cercle Universitaire*, à l'issue du dîner offert par le nouvel *Institut de microbiologie et d'hygiène* à lui-même et au docteur Nègre, de l'Institut Pasteur.

A l'Institut même, M. Paquette a également annoncé la bonne nouvelle. Il a fait connaître que depuis cinq jours, en vertu d'un arrêté ministériel, des fonds sont mis à la disposition de l'Institut. C'est un montant de débuts, dit-il. Je ne regarderai pas à la dépense, sachant que l'Institut accomplira des oeuvres remarquables. Ce sera un organisme sans profit. C'est la condition posée. Les profits iront à la science, à la recherche.

M. Paquette remercie le docteur Nègre d'être venu passer quelques semaines au Canada organiser le fonctionnement de l'Institut et prendre part à la campagne antituberculeuse. Au nom du gouvernement provincial, il remercie aussi la Faculté de médecine et le public de leur coopération. Pour le moment, dit-il, l'Institut loge à l'Université. L'Université est venue frapper à notre porte de temps en temps; nous avons frappé à la sienne. Cette promiscuité — il y en a de bonnes — n'est qu'un commencement, car l'Université sera installée un jour à la montagne avec l'Institut. L'an dernier, j'avais dit à Monseigneur le recteur, lors d'une visite à l'Université, que ma prochaine visite j'espérais bien la faire ailleurs qu'à la maison de la rue Saint-Denis. Je retournerai ce soir à l'Université de la rue Saint-Denis pour y accompagner le docteur Nègre. Ce sera avec une certaine tristesse. Mais j'espère que le gouvernement de la province de Québec, après le rapport final de la Commission d'étude sur l'Université, pourra faire quelque chose pour la plus grande gloire de l'Université de Montréal.

Le dîner était sous la présidence de M. Armand Dupuis, président de l'*Institut de microbiologie et d'hygiène*, président aussi de la Commission des écoles catholiques de Montréal. On remarquait à la table d'honneur: M. Paquette, Mgr Maurault, le docteur Nègre, le consul général de France, M. Henry; le doyen honoraire de la Faculté de médecine, M. le docteur T. Parizeau; le doyen Albert LeSage; le docteur Armand Frappier, directeur de l'Institut; le Dr Pierre Masson; le Dr Groulx, du service de santé de Montréal; M. Etienne Gilson, président de l'Institut scientifique franco-canadien; les Drs B.-G. Bourgeois, Lasalle Laberge, G. Baril, D. Archambault, Ernest Gendreau; le Dr Léon Gérin-Lajoie, président de la Société médicale; le Dr Zénon Lesage, et M. Maurice Roy, de l'hôpital Saint-Luc, où le Dr Frappier a constitué le noyau de

l'Institut. Parmi les députés de la région de Montréal, qui ont accepté l'invitation du Dr Frappier, on remarquait MM. François Leduc, député de Laval, et Grégoire Bélanger, député de Dorion.

♣ **A la Société d'Etude et Conférences**

- 18 octobre, Mademoiselle Marie LeFranc.
Souvenirs celtiques.
- 25 octobre, M. Bernard Fay.
Roosevelt et l'économie dirigée.
- 8 novembre, M. Raymond Tanghe.
Hitler et le racisme.
- 15 novembre, Rév. Père Thomas-M. Lamarche.
Douglas et le crédit social.
- 22 novembre, M. Gustave Lanctôt.
Les faussetés de notre histoire.
- 29 novembre, M. Roger Duhamel.
Jacques Chardon.
- 6 décembre, M. Roger Brossard.
Staline et l'expérience communiste.
- 13 décembre, M. Etienne Gilson.
La démocratie.
- 10 janvier, M. Esdras Minville.
Salazar et le corporatisme.
- 17 janvier, M. Edouard Montpetit.
L'école et la civilisation.
- 24 janvier, Mme Hélène Larivière.
Deux directions du théâtre religieux contemporain: Claudel et Ghéon.
- 31 janvier, M. Jean-Charles Faucher.
Notes sur l'art contemporain.
- 7 février, Colonel Paolo de Simone.
D'Annunzio.
- 14 février, R. F. Marie-Victorin.
Croquis africains.
- 28 février, M. Jean-Marie Nadeau.
Mussolini et l'Etat totalitaire.
- 7 mars, M. l'abbé Berger.
- 14 mars, M. Jean-Marie Roussel.
Le roman policier.
- 21 mars, Mme Yvonne Letellier de Saint-Just.
Confidences.
- 26 mars, Thé-causerie.— Monsieur Jean Dufresne.
La conférence sera illustrée au piano par Madame Mariette Gauthier.

♣ **La Société royale**

L'assemblée annuelle de la Société Royale qui se tiendra les 22, 23 et 24 mai prochain, à Montréal, coïncidera avec l'inauguration du Jardin Botanique et marquera l'échange de relations plus étroites entre les membres des différentes sections de la Société.

➤ Résolution de la Ligue du progrès civique

A sa dernière réunion, la *Ligue du Progrès civique* a adopté une résolution par laquelle elle prie le gouvernement de la province de Québec de souscrire la somme de \$4 millions pour l'achèvement de l'immeuble universitaire de la montagne et pour le financement de cette institution. Voici le texte de cette résolution:

"Attendu que l'Université de Montréal est appelée à servir une très grande et toujours croissante partie de la population de cette province et qu'il est urgent, dans l'intérêt du Canada en général, de la province de Québec et du district de Montréal, en particulier, que l'Université soit établie et maintenue d'une manière convenant à sa dignité et à son importance;

"Attendu que, dans l'opinion de la Ligue du Progrès Civique, le site choisi et les édifices conviennent admirablement à l'ampleur de l'oeuvre entreprise par l'Université et telle qu'on espère la voir se développer;

"Attendu que les énormes sommes d'argent déjà investies dans ces édifices sont en danger d'avoir été dépensées inutilement en raison de la détérioration et de la rupture des sections de la tuyauterie dans l'édifice non terminé;

"Attendu que, dans l'opinion des techniciens, \$4,000,000 seraient suffisants pour parfaire les édifices actuels et améliorer les terrains environnants, ce qui, comparé au rôle intellectuel que continuera de jouer l'Université, serait très minime.

"Attendu que la Province de Québec fournit moins que toute autre province à la cause éducationnelle et qu'une contribution supplémentaire de trente cents par tête serait suffisante à maintenir l'Université de Montréal — (ce chiffre comprenant l'intérêt et l'amortissement de ce montant de quatre millions) — et aussi pour aider comme il convient les universités McGill et Laval ainsi que le Collège Bishop;

"Attendu que Leurs Majestés le Roi et la Reine visiteront Montréal, l'été prochain, ce serait une occasion inespérée que de leur demander d'inaugurer officiellement ces édifices;

"Attendu que ce serait un très mauvais exemple du manque d'esprit patriotique et civique des citoyens de Montréal et une tache sur le blason de la métropole du Canada que de montrer ces édifices, dans leur présent état de détérioration et d'abandonnement, à Leurs Majestés et aux énormes foules qui certainement nous rendront visite en cette occasion unique;

"Attendu que le parachèvement de ces édifices pendant l'automne et l'hiver de cette année donnerait de l'ouvrage à un grand nombre de gens et aiderait énormément à diminuer le secours direct qui est une source de démoralisation pour notre peuple;

"Il est résolu que la Ligue du Progrès Civique prie instamment l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, de permettre le parachèvement des édifices de la Côte-des-Neiges, édifices qui couronneront un effort qu'il a toujours soutenu et donneront à Montréal un monument qui lui fera tout honneur."

Les directeurs qui ont signé la résolution avec M. Smyth, qui l'avait présentée, sont: MM. Clinton Henderson, Armand Mathieu, le Dr E. Dubeau, Royal Cluxton, J.-A. Laprès, le Dr Milton L. Hersey, F. G. Todd, R. S. Weir, J. C. Bonar, le Dr W. A. Atherton, J. T. Logan, Percy E. Nobbs.

➤ A la montagne

L'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal temporairement installé à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, se transportera bientôt dans l'immeuble universitaire de la montagne.

M. Paquette, ministre de la santé, a annoncé, que le cabinet provincial a mis à la disposition de cet Institut une certaine somme d'argent. Une partie de ces fonds servira à l'aménagement des laboratoires et salles nécessaires au nouvel Institut dans l'immeuble de la montagne.

Déjà l'Ecole d'hygiène sociale appliquée y a ses quartiers. M. Paquette a d'ailleurs laissé entendre que le jour n'est plus très loin où toutes les Facultés y seront installées pour de bon.

Bureau: Jour et Soir
TEL. CALUMET 1168*

Résidence:
6623, BOUL. ST-LAURENT
TEL. CALUMET 1168

CHARLEMAGNE LUSSIER

B.A.—C.C.S.D.M.

NOTAIRE

6625, Boul. St-Laurent

MONTREAL

RENE DUGUAY
LEON LALANDE

PAUL CARIGNAN
JEAN PERRIN

Duguay, Carignan & Lalonde

AVOCATS

276 Ouest, rue Saint-Jacques

Tél. Harbour 5111*

MONTREAL

GASTON RIVET

ASSURANCES GENERALES

LES MEILLEURS CONTRATS AUX MEILLEURS PRIX

Spécialité: Assurance contre les risques professionnels pour médecins, pharmaciens et dentistes.

Accident et maladie, feu, vol, automobile.

266 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

MARQUETTE 2587

La vie universitaire à l'étranger

♣ **Duke University**

Il y a cent ans — est-ce une légende dorée? — un groupe de Méthodiste et de Quakers ouvrit une école dans un rang de Randolph County, Caroline du Nord. Après avoir vivoté durant des décades, Trinity College entra dans une ère de prospérité et devint un des centres universitaires les mieux dotés du Sud américain. Au début d'octobre, nous apprend *Newsweek*, 500 médecins se sont réunis pour célébrer le premier centenaire de leur Alma Mater. Mais ils se disent, non pas Anciens de Trinity College, mais de Duke University.

Le premier mécène de Trinity College fut un pauvre paysan qui cultivait le tabac et le portait au marché voisin avec deux mulets aveugles. Devenu riche, Washington Duke donna \$185,000 et céda une piste au collège Trinity à condition que l'on y admît les jeunes filles. En 1924, nouvelle étape vers la richesse; James B. Duke, fils de Washington, qui devint multimillionnaire, constitua un fonds de \$40,000,000 pour les oeuvres de bienfaisance. Du revenu de ce fonds, \$6,000,000 vont aux facultés de l'Université. Le président de Trinity, le Dr William P. Few, accepta le proviso — le nom de Duke — et commença à construire. La piste devint le campus du Woman's College; \$3,700,000 allèrent à la faculté de médecine. Des architectes ont élevé une chapelle au coût de \$3,000,000.

La faculté de médecine s'est spécialisée dans le traitement des maladies du Sud. L'école de droit est renommée. De même le département de psychologie, avec le professeur MacDougall qui est une autorité en télépathie. Au service du génie forestier, l'université dispose d'une pépinière et d'un jardin botanique de 5,000 acres. Comme la plupart des universités du Sud où la vie est bon marché, Duke University voit affluer les étudiants des Etats du Nord. La moitié des 3,600 étudiants vient du nord américain et plus de mille travaillent pour gagner les \$700 d'honoraires.

♣ **La chimie en Pologne**

En raison du récent Congrès des chimistes polonais organisé à Wilno à la mémoire du célèbre chimiste Sniadecki, né en 1768, la presse technique de ce pays a retracé l'histoire des origines de la chimie en Pologne.

Là comme ailleurs, ce fut l'alchimie qui prépara le terrain à la chimie. Le premier alchimiste polonais fut probablement le Père Dominicain Kowski, décédé en 1488. Son travail sur l'antimoine fut trouvé et édité cent ans après sa mort. Au seizième siècle vécurent les alchimistes Korab-Las, Balinski et d'autres, tous disciples de Paracelse, qui, pendant le règne de Sigismond Ier, avait visité la Pologne.

Le plus célèbre alchimiste polonais fut Michel Sedziwoj (1566-1646); on lui doit le "Cosmopolitanum novum lumen chymicum", qui eut douze éditions.

La preuve qu'au dix-septième siècle il existait des industries chimiques en Pologne est fournie par le fait qu'en 1608 différents artisans polonais furent attirés en Amérique pour y développer l'industrie de la potasse. En 1769, furent publiés les "Différents conseils de la Société Chimique et Physique". C'était le premier essai en vue d'établir une coopération entre la science et l'industrie chimique. Le problème des matières premières du pays y était largement discuté et on terminait en disant: "Un pays riche en matières premières restera pauvre s'il ne dispose pas de fabriques transformant ces richesses naturelles."

Le premier professeur de chimie en Pologne fut le Père Konarski, fondateur du "Collegium Novum", à Varsovie (1740). En 1579, fut fondée à Wilno une académie dont la direction fut confiée aux Jésuites. Cette académie fut, par la suite, transformée en Université. Elle fut fermée par les Russes en 1831. Les jésuites commencèrent par organiser des expositions de produits chimiques, mais la première chaire de chimie ne fut fondée qu'en 1784. Elle fut confiée à Joseph Sartoris, de Turin. En 1793, elle fut occupée par Sniadecki.

Après avoir terminé ses études de médecine et de chimie à l'Université de Cracovie, celui-ci passa cinq ans à l'étranger, en Italie, en Suisse, en Hollande et en Angleterre, où il suivit les cours des plus célèbres professeurs. Après avoir commencé ses conférences sur la chimie, Sniadecki publia en 1800 "Les principes de la chimie". Il rangeait la chaleur, la lumière, l'électricité et le magnétisme dans un groupe spécial qu'il dénommait "corps radiants". D'après lui, la respiration des animaux était similaire au processus de la combustion. Sniadecki a aussi publié une "Théorie sur les êtres organiques" dans laquelle il développe la théorie de la transformation de la matière.

Parmi ses nombreux élèves figure notamment le grand poète polonais Adam Mickiewicz.

♣ **A l'Université Columbia**

Le nombre de livres et brochures dans les bibliothèques de l'Université Columbia s'élève à 1,615,015. L'importance relative de ce dépôt de livres est attestée par les chiffres suivants: Harvard possède 3,863,000 volumes, Yale 2,660,000, l'Université de Chicago, 1,196,000, Princeton 900,000.

Les livres, à Columbia, sont placés dans 35 bibliothèques et salles de lecture des 14 édifices universitaires. Les Canadiens français qui sont plus "des parleurs que des liseurs" sont priés de comparer ces chiffres avec les richesses de nos bibliothèques universitaires au pays de Québec.

CHEZ LES ANCIENS



Thèse d'agrégation

Le Dr Armand Frappier a subi à l'Université de Montréal l'épreuve orale de sa thèse d'agrégation en bactériologie.

Le jury se composait des docteurs Pierre Masson, président, Roméo Boucher, J.-A. Leduc, Albert DeGuise et P.-P. Gauthier.

Le Dr Nègre, de l'Institut de Paris, maître du candidat à l'agrégation, était présent à la soutenance d'hier de même que: Mgr Maurault, p.S.S., le Dr Georges Baril, le Dr Albert LeSage, les Drs Lapierre, Edm. Dubé, T. Parizeau, J.-A. Baudouin, M. Léon Lortie, et autres.

Chez les Franco-Américains

Voici la liste des nouveaux officiers de la Société Historique Franco-Américaine:

M. le professeur Gilbert Chinard, de l'université de Princeton, président d'honneur; M. le professeur James Geddes fils, de Boston, et M. Pierre-Georges Roy, de Québec, vice-présidents d'honneur; M. le Dr Paquin, président; M. le Dr Georges-A. Boucher, de Brockton, vice-président; Antoine Clément, de Lowell, secrétaire; M. Arthur Milot, de Woonsocket, R.-I., secrétaire adjoint; M. Arthur-L. Eno, de Lowell, trésorier; conseillers pour trois ans, M. Rodolphe Carrier, de New-Bedford, M. le Dr Antoine Dumouchel, de North-Adams, et M. le Dr J.-B. Falcon, de Pawtucket, R.-I. Sont aussi conseillers pour deux ans, M. Joseph Lussier, de Holyoke, M. Eugène-L. Jalbert, de Woonsoiket, R.-I., et M. Adolphe Robert, de Manshester, N.-H.; conseillers pour un an, M. K. Rand, Walter Dumas, M. E. Boivin, de Fall-River, M. le curé F.-X. Larivière, de Marlboro, Mass., et M. Josaphat Benoit, de Manchester, N.-H.

A la faculté de médecine

Le conseil de la faculté de médecine de l'Université de Montréal annonce que M. le docteur Léon Gérin-Lajoie a été nommé professeur titulaire de gynécologie;

les docteurs Roma Amyot et Jean Saucier, professeurs agrégés en neurologie. Ces nominations viennent d'être approuvées par Son Excellence Mgr Gauthier, chancelier de l'Université.

L'ACIDE BIOTIQUE

Parmi les communications qui furent présentées au récent congrès de l'American Chemical Society, l'une d'elles, due au professeur Roger J. Williams et à Rob. E. Eakin, de l'Oregon State College, se rapportait à un nouveau composé chimique intéressant au point de vue physiologique, et qui a reçu le nom d'acide biotique. A dose infinitésimale — un millionième — il entretient la croissance des cellules de levure et semble aider un autre agent de croissance, l'acide pantothénique, à accélérer le développement de ces organismes. Ce dernier acide a été isolé il y a plusieurs années déjà par le professeur Williams.

Le nouvel acide biotique se distingue des autres substances favorisant la croissance par des propriétés acides nettement marquées, par un poids moléculaire peu élevé et par le fait qu'il se laisse aisément oxyder par l'eau oxygénée.

On s'est livré à une série d'essais sur des cellules de levure et sur des plantes vertes. En présence d'acide biotique seul, la croissance devient plus rapide que dans les conditions ordinaires, et, lorsqu'on fait agir les deux acides à la fois, le développement se trouve accéléré dans des proportions considérables.

Ces deux acides sont extraits du foie de mouton, dont il faut traiter 145 kilos pour en retirer 1 gramme de chaque produit. Leur obtention n'a été rendue possible que grâce à l'emploi d'un appareil électrique nouveau dans lequel les substances à traiter sont soumises à un courant de 10.000 volts

H. Labrecque I.C. G. Papineau, I.C. M. Cailloux, I.C.
et Arpenteur
INGENIEURS CONSEIL

Les Ingénieurs Associés Limitée
10, RUE ST-JACQUES O. MONTREAL
Pl. 3451
Dépositaires du Greffe F.C. Laberge A.G.

MONTREAL

QUEBEC

LARUE & TRUDEL, C.A.

Comptables Agréés

Ch. 525, 132, Rue St-Jacques Ouest — HARBOUR 4295

Spécialités:
Examen de la vue
Verres Correcteurs

Téléphone: HA. 5544

A. PHANEUF — A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767, RUE SAINT-DENIS MONTREAL
(Tout près de la rue Ontario)

FREDERICK G. TODD

Architecte paysagiste

Aménagement urbain — Parcs publics et jardins privés
920, EDIFICE CASTLE, MONTREAL
MARquette 9617

CE QUE LES ANCIENS

écrivent . . .

Droit :

JETTE (L.-A.) : "Cours Jetté : Des substitutions" *La Revue du Droit*, Vol. XVII, no. 1, p. 21.

Médecine :

BENOIT (E.-P.) : "Gaston Léfébure de Bellefeuille". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 11, p. 1139.

SAUCIER (Jean) et LESAGE (Albert) : "Le troisième Congrès de l'Association Médicale Franco-Américaine". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 11, p. 1141.

AMYOT (Roma) : "Les tremblements". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 11, p. 1159.

BARBEAU (Antonio) : "Quelques notions premières en sympathologie". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 11, p. 1166.

COTE (I.) : "Le psychisme de l'accidenté". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 11, p. 1170.

DENONCOURT (J.-A.) : "Les hémorroïdes et leur traitement par les injections sclérosantes". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 11, p. 1175.

PIETTE (Edmond) : "Les hémorragies utérines". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 11, p. 1182.

MASSON (G.) : "Etude de quelques agents hypoglycémisants; "glucokinine". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 11, p. 1187.

GROULX (Ad.) : "Situation de la tuberculose à Montréal". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 11, p. 1196.

CABANA (Léo-Paul) : "Disposition des déchets de cuisine par pulvérisation et dilution dans la canalisation publique". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 11, p. 1203.

LESAGE (Albert) et BENOIT (E.-P.) : "Ouverture officielle des cours de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 11, p. 1209.

TURPIN (R.) : "Congrès d'Ottawa-Hull". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 11, p. 1216.

DORE (Réal) : "Troisième Congrès International pour l'étude du goître". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 11, p. 1218.

DUMOUCHEL (Antoine) : "Congrès de l'Association Médicale Franco-Américaine". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 11, p. 1220.

LESAGE (Albert) : "Congrès Ottawa-Hull". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 10, p. 1023.

AMYOT (Roma) : "En marge du XVe Congrès de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 10, p. 1031.

MARION (Donatien) : "Rapport du Secrétaire-Trésorier Général". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 10, p. 1040.

DUBE (J.-E.) : "L'hypertension artérielle". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 10, p. 1042.

VALIN (R.-E.) : "Cinq cents thyroïdectomies". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 10, p. 1070.

LACASSE (Gustave) : "Etatisation de la médecine". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 10, p. 1076.

BERTRAND (Albert) : "Nouvelle réaction de flocculation pour le diagnostic rapide de la syphilis". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 10, p. 1080.

MARION (Donatien) : "Conception actuelle du traitement de l'éclampsie". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 10, p. 1085.

Agronomie et Médecine vétérinaire :

MAHEUX (G.) : "La défense des cultures". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no. 5, p. 127.

SIMARD (T.) : "La longévité des graines". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no. 5, p. 134.

ROY (E.) : "Rétrospective d'un agronome". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no. 5, p. 138.

THERRIEN (L.) : "Une expérience dans la formation de cercles de jeunes agriculteurs". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no. 5, p. 143.

LETOURNEAU (L.) : "L'agriculture de Québec dans son milieu économique et politique". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no. 5, p. 146.

LABONTE (P.) : "Impressions". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no. 5, p. 149.

BOULAIS (B.) : "Le sol et ses déficiences". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no. 5, p. 151.

Economie politique :

RIOU (Paul) : "La recherche scientifique". *L'Actualité Economique*, 14e année, Vol. 1, nos. 5 et 6, p. 333.

GAGNE (A.-R.) : "Importance de la vie économique". *L'Actualité Economique*, 14e année, Vol. 1, nos. 5 et 6, p. 368.

MINVILLE (Esdras) : "Le corporatisme et le national". *L'Action Nationale*, Vol. XII, no. 2, p. 131.

DUHAMEL (Roger) : "Les jeux de la politique". *L'Action Nationale*, Vol. XII, no. 2, p. 141.

ANGERS (Frs.-Albert) : "Où nous mènent les syndicats". *L'Action Nationale*, Vol. XII, no. 2, p. 153.

Technique :

BELISLE (Lousi-A.) : "Thésaurisation et économie véritable". *Technique*, octobre 1938, p. 392.

LEGENDRE (J.-R.-Alfred) : "L'usage des bois du Québec dans la construction moderne". *Technique*, octobre 1938, p. 397.

LAMARCHE (C.-E.) : "L'ingénieur routier doit-il et peut-il classe ses idées". *Technique*, octobre 1938, p. 402.

DELORME (Jean) : "S'instruire en voyageant". *Technique*, octobre 1938, p. 416.

Education :

GUENETTE (René) : "Français du Canada et Français de France". *L'école canadienne*, XIVe année, no. 2, p. 49.

"Psychologie de l'enfant". *L'école canadienne*, XIVe année, no. 2, p. 54.

MARCOTTE (Dr J.E.A.) : "La désobéissance". *L'école canadienne*, XIVe année, no. 2, p. 60.

Sciences :

LOUIS-MARIE (Père, O.C.R.) : "Les mécanismes de l'hérédité". *Revue de l'Université d'Ottawa*, Vol. VIII, no. 4, p. 442.

Sciences sociales :

MINVILLE (Esdras) : *Quelques aspects du problème social dans la province de Québec*. *Actualité Economique*, oct. 1938.

CARON (Maximilien) : "L'organisation corporative". *Actualité économique*, oct. 1938.

Economie politique :

BARBEAU (Victor) : "La coopérative de consommation". *L'Action Nationale*, Vol. XII, no. 3, p. 178.

GUERIN (Wilfrid) : "La coopérative de crédit, vraie mesure de notre taille". *L'Action Nationale*, Vol. XII, no. 3, p. 191.

ANGERS (Fr.-A.) : "Le mouvement coopératif dans le monde". *L'Action Nationale*, Vol. XII, no. 3, p. 228.

RICHARD (Arès, S.J.) : "L'âme de la corporation". *L'Action Nationale*, Vol. XII, no. 3, p. 239.

ANGERS (Fr.-A.) : "Le coût de la Grande Guerre pour le Canada". *L'Action Nationale*, Vol. XII, no. 3, p. 257.

DUHAMEL (Roger) : "Les jeux de la politique". *L'Action Nationale*, Vol. XII, no. 3, p. 262.

CEUX QUI S'EN VONT

➤ MORT DE M. ROMÉO NEVEU, P.S.S.

Le supérieur de Saint-Sulpice est décédé à 65 ans. Monsieur Roméo Neveu, P.S.S., supérieur de la Compagnie de St-Sulpice au Canada, est décédé à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, après environ deux mois de maladie. Il était âgé de 65 ans.

M. Neveu était natif de Meriden, Etat du Connecticut. Il avait fait ses études classiques et théologiques dans les maisons sulpiciennes de Montréal. Ordonné prêtre le 21 septembre 1895, il fit deux stages au grand séminaire comme professeur, après quoi il devint supérieur du Collège de Montréal, poste qu'il a occupé de 1920 à 1931.

Du 9 octobre 1931 à sa mort, il a rempli les hautes fonctions de supérieur général de la Compagnie de St-Sulpice au Canada.

➤ DR GASTON-O. PAIEMENT

A Montréal, à l'âge de 41 ans, est décédé le Dr Gaston O. Paiement, dentiste.

Le défunt avait fait ses études au séminaire de Ste-Thérèse et avait reçu son doctorat à l'université de Montréal. Il était membre du Collège des Dentistes de Montréal, des Chevaliers de Colomb (conseil Maisonneuve), gradué de l'université dentaire de Rochester, New York.

Il laisse dans le deuil, sa femme, née Duval (Eglantine), une fille, Louise, et un fils, André.

La dépouille mortelle a été exposée à son domicile, à 4226, rue Sainte-Catherine est.

Les funérailles ont eu lieu vendredi, le 21 octobre, à 8 hres, à l'église du Très-Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve.

➤ ARMAND BRIEN

M. Armand Brien, notaire, est décédé à Saint-Jérôme, à l'âge de 38 ans, après une longue maladie. Le défunt pratiquait sa profession à Saint-Jérôme et à Saint-Sauveur-des-Monts depuis plusieurs années.

Lui survivent : son père et sa mère, M. et Mme Omer Brien, de Montréal, autrefois de Beloeil Station ; ses frères et sœurs, A.-Léopold (Paul), René, Jean, François, Mme Adrien Sénécal (Jeannette), Mme Paul Brossard (Aline), Mme René Drapeau (Isabelle) ; ses beaux-frères, MM. Adrien Sénécal, René Drapeau, Paul Brossard ; ses belles-sœurs, Mmes Léopold Brien, René Brien, Jean Brien, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.

➤ JOSEPH CONTANT

M. Joseph Contant, fondateur et président de l'École de Pharmacie de l'Université de Montréal, est mort chez lui, 3441 rue Berri, à l'âge de 90 ans et trois semaines.

Né à Montréal, le 1er octobre 1848, du mariage de J.-B. Contant, cultivateur, et de Pélagie Beaudoin, M. Contant fit ses études classiques au collège Sainte-Marie. Il entra ensuite au service du docteur Picault, à la pharmacie qui devait plus tard lui appartenir, coin des rues Bonsecours et Notre-Dame, et qui porte son nom depuis 1880. Il fréquenta en même temps les cours de l'École de Pharmacie de l'Université McGill et obtint son diplôme de pharmacien à l'âge de 20 ans, soit en 1869. Il aurait donc célébré le 70e anniversaire de son admission à la pratique de l'art pharmaceutique, le printemps prochain.

Il s'intéressa dès les débuts de sa carrière à l'expansion économique des Canadiens français. Homme d'affaires averti, il se rendit compte rapidement que seule l'union des nôtres en

des sociétés fortes et prospères pouvait amener les succès désirés. Dans le domaine de la mutualité, il fit partie de l'Union Saint-Joseph et de l'Union Saint-Pierre et devint successivement président de ces deux sociétés entre 1880 et 1885. Il s'intéressa également au développement de l'Alliance Nationale, dont il fut le président durant quelques années par la suite. Il demeura jusqu'en ces derniers temps membre du comité exécutif de cette importante organisation.

L'une de ses plus belles initiatives fut sans contredit la fondation, de concert avec M. Hormisdas Laporte (plus tard sir Hormisdas Laporte), de la Chambre de Commerce du district de Montréal, en 1887. Il en devint le président quelques années plus tard et ne cessa de s'intéresser à son développement.

C'est grâce principalement à ses efforts et à ceux de M. A.-Z. Laurence, pharmacien, que fut fondée, en 1906, l'École de Pharmacie Laval, plus tard de l'Université de Montréal. Il en fut l'un des premiers professeurs de même que M. Laurence et était encore le président et le doyen de cette école. Nul plus que lui ne s'intéressa au perfectionnement de l'enseignement de la pharmacie à Montréal. Il fit plusieurs voyages en Europe pour y étudier les plus récentes découvertes concernant cette branche de l'enseignement. En 1907, il présida l'inauguration de l'École des Hautes Etudes commerciales et prononça le principal discours de la cérémonie. Il devint également professeur des sciences commerciales pratiques en cette école.

Commissaire du port de Montréal de 1899 à 1907, M. Contant ne manqua jamais de travailler résolument en faveur d'un développement plus intensif des affaires maritimes et on lui doit une foule de suggestions utiles dont la réalisation a été une source de prospérité pour la métropole.

Dès les débuts de l'École de Pharmacie, l'Université Laval de Montréal reconnaissait ses mérites en lui décernant le titre de docteur en pharmacie. Il était également membre honoraire de l'Association pharmaceutique de la province de Québec.

En 1908, la Ligue Nationale de la Prévoyance et de la Mutualité de France lui décernait une médaille d'argent et l'année suivante le gouvernement français l'honorait du titre d'officier d'Académie.

Lui survivent : trois fils : Joseph-Avila, Edgar et Jean ; quatre filles : Mmes Vve J.-A. Robinson, A.-F. Larose, J.-F. Houle, de Montréal, et Mme J.-A. Tellier, de Berthierville ; vingt petits-enfants, parmi lesquels M. l'abbé Paul Contant, de l'École Normale de St-Jérôme ; MM. Roger Larose, pharmacien, Jean-Pierre Houle, président du comité de régie des étudiants en droit de l'Université de Montréal ; et sept arrière-petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Louis-de-France.

➤ M. ALBERT GUAY

M. Albert Guay, notaire de Ville-Marie, est décédé à l'âge de 52 ans, à l'hôpital de Ville-Marie. Il a succombé à la fièvre typhoïde. Son étude était l'une des plus importantes du district : Né le 17 novembre 1886, il était le fils de A.-E. Guay, notaire. Il fut le premier enfant blanc à naître dans le Témiscamingue. Il fit ses études classiques et légales au Séminaire de Québec, chez les Sulpiciens et à l'Université de Montréal.

Au cours de sa carrière, il fut maire de Ville-Marie pendant 12 ans, président de la commission scolaire, préfet du comté, greffier des cours de circuit et des magistrats. Lui survivent : sa femme, née Marthe de Chavigny, de Lachevrotière ; un fils, Gustave, étudiant à l'Institut de philosophie d'Ottawa ; deux frères, le R.P. André Guay, O.M.I., et M. Jean Guay, agent des terres, d'Angliers ; huit sœurs, dont 2 religieuses, chez les RR. Soeurs de la Visitation (Léonie et Lucienne), Mme Roland Miller, femme du juge Miller, d'Ottawa, Georges Morency, Donat Goulet, Albert Filteau, Joseph Laporte, et Philippe Cloutier.

Quelques livres

Olivar Asselin

par Hermas Bastien, 1 vol. 224 pages, aux Editions Bernard Valiquette, éditeur, Montréal, en vente dans toutes les librairies de la province, \$1.00.

L'auteur évoque la vie aventureuse de ce mousquetaire que fut Olivar Asselin. Dans la première partie de l'ouvrage, M. Bastien raconte la vie de son héros. Petit émigré à dix-sept ans, porteur d'eau dans une filature américaine, Olivar Asselin devint dans la suite le premier journaliste de notre temps. Directeur de journaux franco-américains de 1890 à 1900, il fonda dans la province de Québec le *Nationaliste* qu'il dirigea pendant quatre ans, collabora à la fondation du *Devoir* vers 1910, fonda à la fin de sa carrière, l'*Ordre* et la *Renaissance*. Au cours de son existence intensément active, Olivar Asselin s'occupa de finance et de politique. Il fut un des théoriciens du mouvement nationaliste.

Dans la seconde partie du volume, l'auteur a réuni les principales études littéraires, sociales, économiques et politiques du journaliste. Ces pages d'anthologie donnent une idée complète de la personnalité complexe d'Olivar Asselin.

La troisième partie constitue une interprétation très sympathique de la vie de ce paladin. L'auteur, s'il se garde d'en faire un demi-dieu, prouve abondamment qu'Olivar Asselin fut un héros en maintes occasions et un grand chrétien, toute sa vie dévoué aux oeuvres sociales et amie des pauvres. Ce volume n'est pas une biographie définitive d'Olivar Asselin. Il est trop près de nous et il a été mêlé à trop de luttes, pour qu'on puisse, un an après sa mort, écrire une vie définitive. C'est un essai d'interprétation qui contribuera à prolonger la mémoire de ce défenseur de la pensée française, chez nous. L'ouvrage porte en sous-titre: *la grandeur d'Olivar Asselin en face de la petitesse de son temps*. Voilà qui indique le ton de l'ouvrage et qui révèle M. Bastien sous un aspect nouveau.

La conquête économique

par Edouard Montpetit, 1 vol. 300 pages, aux Editions Bernard Valiquette, Montréal, 1938, un dollar.

Les Editions Bernard Valiquette, récemment fondées à Montréal, débutent très heureusement. En effet, elles nous présentent un premier ouvrage: *La conquête économique* (Les forces essentielles), qui est d'un intérêt capital, tant à cause de la personnalité de l'auteur que du sujet traité.

M. Edouard Montpetit est, à coup sûr, l'un de ceux qui ont le plus profondément influencé notre vie nationale. Il a d'abord fait oeuvre d'éducateur et l'on sait l'ampleur de son action dans ce domaine. Mais s'il a aussi pris, par ailleurs, une place considérable dans notre monde littéraire, il ne faut pas oublier le juste prestige que lui vaut son oeuvre d'économiste.

M. Montpetit a dû faire preuve — et *La Conquête économique* nous en dit quelque chose — d'un singulier courage en abordant cette terre en friche de l'économique. Mais il avait vu clair dans notre problème national, et tout de suite il avait compris que notre peuple ne saurait assurer sa survie que par l'économique.

Les débuts furent pénibles, et nous constatons combien il était difficile de trouver dans les matériaux dont M. Montpetit

disposait les éléments d'une doctrine. Mais nous avons fait de grands pas, depuis ce temps-là, et les idées qu'il a jetées ont fait leur chemin, au point qu'on ne sait pas toujours d'où elles sont venues. Il est juste de rendre à M. Montpetit l'hommage auquel il a droit.

M. Montpetit sait jeter sur nos déficiences un oeil clairvoyant. Mais il ne croit pas nécessaire, pour cela, d'adopter le ton pessimiste, car tous les espoirs nous sont permis puisque nous disposons des "Forces essentielles". En effet, l'auteur nous montre l'étendue de nos richesses naturelles, la valeur de notre *capital humain*, l'ampleur de notre *capital argent*. C'est à l'analyse de ces forces que M. Montpetit consacre le premier volume de *La Conquête économique*, qui en comptera trois.

On sait combien M. Montpetit sait manier le mâle outil de la prose française. Sa phrase, d'une flexibilité rare, allie l'éloquence la plus vive et la plus sûre, à une sobriété et une précision qu'on rencontre trop peu souvent chez nous. Tous conviendront que de nombreuses pages de *La Conquête économique*, en particulier celles de l'Introduction, ont leur place toute désignée dans les anthologies futures.

La visite en France des souverains britanniques

Album contenant 50 belles photographies, chez Plon, libraire, 8 rue Garancière, Paris, 6^e, 1938.

19 JUILLET

Arrivée à Boulogne-sur-Mer — Départ de Boulogne-sur-Mer — Arrivée à Paris — Visite du Roi et de la Reine au Président de la République — Cercle diplomatique au Palais des Affaires étrangères — Dîner officiel à l'Elysée — Soirée.

20 JUILLET

Le Roi se rend sur la Tombe du Soldat Inconnu — M. et Mme Lebrun viennent prendre les Souverains pour se rendre à l'hôtel de ville — Réception à l'hôtel de ville — Visite à l'Exposition de peinture anglaise au Musée du Louvre — Arrivée au Château de Bagatelle — Dîner offert par le Roi à l'Ambassade d'Angleterre — Représentation de gala à l'Opéra.

21 JUILLET

Départ du ministère des Affaires étrangères — Embarquement à la gare des Invalides — Arrivée du Roi à Versailles — Le défilé des troupes — Le Roi se rend au Château — Visite de la Reine à l'hôpital britannique de Levallois — La Reine de retour au Quai d'Orsay — Mme Lebrun vient chercher la Reine au Quai d'Orsay — Le train part pour Versailles — La Reine passe avenue de Paris — Déjeuner dans la Galerie des Glaces — Concert spirituel à la Chapelle du Château — Promenade dans le parc — Spectacle au bosquet d'Apollon — Embarquement à la gare de Versailles — Arrivée du Roi et de la Reine au Quai d'Orsay — Dîner au Quai d'Orsay — Divertissements — Apparition du Roi et de la Reine au balcon du Quai d'Orsay. — Fin de la soirée.

22 JUILLET

Les Souverains quittent Paris pour Villers-Bretonneux — Le Roi reçoit M. Albert Lebrun dans le cimetière — Le Roi, après la cérémonie, reconduit M. Lebrun à son train et s'embarque pour Calais — Départ de France.

Premiers romans

Le Mirage sentimental — *Jeanne Michelin* — *La Fée de Port-Cros* ou la *Voie sans retour* (oeuvres complètes) par Henry Bordeaux de l'Académie Française, chez Plon, 8, rue Garancière, Paris, 1938.

Cette nouvelle édition des oeuvres complètes de Henry Bordeaux contient trois romans de jeunesse du célèbre écrivain, trois histoires d'amour qui furent écrites entre la vingtième et la vingt-huitième année.



Hommages d'un Ancien

OUVRAGES à lire



Olivier Maurault, P.D.
Nos Messieurs

Jean Bruchési
Histoire du Canada pour tous
(2 vols.)

Edouard Montpetit
La conquête économique

Lionel Groulx
La naissance d'une race

Gérard Parizeau
L'Assurance contre l'incendie

Victor Barbeau
Pour nous grandir

Eugène Lapierre
Calixa Lavallée

Léon-Mercier Gouin
Cours de droit industriel, 2 vols.

Antonio Perrault, C.R.
Droit commercial (2 vols.)

Emile Filion, p.s.s.
Elementa Philosophiæ thomistica

Hermas Bastien
Le bilinguisme au Canada
Olivar Asselin

Dr Eug. St-Jacques
Histoire de la médecine



Publiés par quelques-uns
des nôtres

Le Mirage sentimental, achevé en 1894, fut reçu par *la Revue de Paris* et par l'éditeur Perrin mais ne parut ni en revue ni en librairie. Henry Bordeaux nous en donne la raison dans la préface de ce volume. Ce n'est qu'en 1922 que ce délicieux roman, tout de fraîcheur et de sensibilité, fut publié en feuilleton dans *le Gaulois*. Bien des fidèles lecteurs de Henry Bordeaux l'ignorent et ce sera pour eux un régal que de connaître ce premier essai.

Jeanne Michelin date à peu près de la même époque. Dans les Mémoires du duc de Richelieu, dont on sait qu'ils sont faux et qu'ils ont été rédigés par l'abbé Soulavie, il est beaucoup question de Jeanne Michelin, dévote épouse d'un marchand de meubles dont le duc devint amoureux. Henry Bordeaux a décrit à sa manière la liaison de cette femme qu'il présente comme animée de la plus pure ardeur religieuse, prenant ainsi parti contre Richelieu et son biographe dans une ébauche où revit l'histoire d'une petite bourgeoise du Marais au dix-huitième siècle.

L'île de Port-Cros, qu'Henri Bordeaux habita à vingt-cinq ans, ressemble aux îles de la Grèce. Elle est haute sur les eaux, montagnaise et boisée. C'est une merveille dont émane un charme oriental et qui offre un aspect d'éternelle jeunesse. Cette île à la poésie envoûtante a inspiré à Henry Bordeaux un roman de désir et de tendresse qu'il a intitulé *la Fée de Port-Cros* ou *la Voie sans retour*. Après le Dauphiné (*le Mirage sentimental*) et l'île de la cité (*Jeanne Michelin*) Henry Bordeaux nous entraîne vers la beauté colorée des îles d'or, faisant preuve ainsi, dès ses débuts, de la plus étonnante diversité dans le talent.

Déjà l'on devine en lui un des meilleurs analystes et poètes de l'amour, celui qui écrira *la Robe de laine*, *la Chartreuse du Reposoir*, *Yamilé sous les cèdres* et ce *Gouffe* qui est le plus étonnant roman de l'amour et comme une réplique de *la Princesse de Clèves*.

Géographie générale

par Raoul Blanchard, 1 vol. relié toile de 208 pages, Chez Beauchemin, Montréal, 1938.

Tous nos lecteurs ont entendu parler de ce géographe de Grenoble qui professe à Harvard et qui chaque été vient étudier une région de notre province. Chez Beauchemin, il a déjà publié avec un extrême bon goût et une science éminente les deux premiers tomes d'une géographie du Canada. Les tomes III et IV de *L'Est du Canada français* sont en préparation. Le volume que nous signalons à l'attention de nos lecteurs est le tome premier de la *Géographie générale*; le géographe y étudie l'Asie, l'Europe, l'Afrique, l'Insulinde, l'Australie et l'Océanie. Le deuxième volume traitera de l'Amérique.

Pour avoir été habitué à nos manuels scolaires canadiens de géographie, nous avons peine de croire que la géographie peut être aussi intéressante. Nous croyions que c'était une science morte, farcie de populations et de notions primaires. Nous voilà détrompés et nous nous disons que pour écrire une géographie, la première qualité est d'abord d'être géographe et ensuite de savoir écrire et composer. Raoul Blanchard, outre le mérite de nous révéler notre milieu comme pas un auteur canadien n'a su le faire, possède l'art de vivifier l'histoire des continents. C'est un charme de parcourir cet ouvrage. Notre plaisir s'accroît à la vue de la toilette typographique dont a su l'enrober la maison Beauchemin. Voilà un livre à mettre dans toute bibliothèque. Les aînés apprendront pourquoi ils n'ont peut-être pas aimé cette science au collège. Les jeunes se serviront de ce bouquin pour animer le manuel sur lequel ils peinent.

Questions de conscience

par Jacques Maritain, 1 vol. 284 pages, chez Desclée de Brouwer et Cie, 22 Quai aux Bois, Bruges, Belgique.

Les essais réunis dans cet ouvrage répondent tous à une même préoccupation: celle de l'attitude pratique que les problèmes et les conflits d'aujourd'hui exigent du chrétien.

Dans une heure aussi grave, où les événements décisifs tombent comme des fruits mûrs dans le ciel de l'histoire, et où Celui qui les permet et les dirige passe "comme un voleur", chacun est tenu de répondre *en conscience* et pour son propre compte aux *questions* de vie ou de mort qui lui sont ainsi posées.

Ce livre n'est pas un traité abstraitement conçu, proposant des considérations générales sur la conduite chrétienne ou des règles de casuistique. C'est un témoignage personnel et concret, où un philosophe, conscient de la fonction pratique de la philosophie, explique, à propos de quelques-unes de ces "questions de conscience", les raisons sur lesquelles se fonde la réponse pratique à son avis juste et requise. Ces raisons ont une valeur universelle, et elles aideront peut-être d'autres consciences à se former un jugement éclairé. Selon l'opinion

des théologiens auxquels l'ouvrage a été soumis, il "est de nature à éclairer les esprits sur des problèmes capitaux d'aujourd'hui et de toujours".

La première question concerne l'Église catholique et les civilisations, en particulier la crise actuelle de la civilisation occidentale, et les débats dans lesquels la conscience chrétienne se trouve engagée par les divers phénomènes "totalitaires".

La seconde porte sur une des maladies qui menacent gravement aujourd'hui cette civilisation: le racisme et l'antisémitisme; l'on essaie d'y placer le mystère d'Israël dans sa vraie lumière; plusieurs ont pensé que ces pages apportent une contribution importante à l'élaboration d'une philosophie chrétienne de l'histoire.

Dans le troisième chapitre, — *Action et Contemplation*, — on remonte à la question de principe qui commande tout le problème de la culture, à l'option primordiale qui s'impose à l'homme quant à la hiérarchie des valeurs, et en vertu de laquelle la culture s'oriente ou non dans un sens véritablement humain.

La quatrième question se rattache étroitement à la précédente. Elle porte sur l'action apostolique à laquelle l'Église convie les laïques et qui s'appelle l'*action catholique*, et sur la distinction essentielle entre cette action et l'action politique. Les élucidations philosophiques et les mises au point exigées ici par une matière particulièrement complexe ont une importance pratique considérable, et semblent spécialement opportunes à un moment où, dans certains pays, l'action catholique est en butte à des polémiques sophistiquées et à des persécutions ouvertes ou masquées.

Le cinquième chapitre traite de la liberté du chrétien en face du monde, — de cette liberté que le monde combat sans cesse et qui est cependant le dernier espoir temporel du monde.

L'auteur n'ignore pas qu'il se pose actuellement beaucoup d'autres questions de conscience. Sur certaines d'entre elles, il s'est déjà exprimé, et il s'expliquera encore. Le présent recueil suffit à faire comprendre qu'en définitive il s'agit de savoir si les chrétiens sont ou non disposés à croire pratiquement à l'Évangile, et si la primauté du spirituel peut se réaliser par des moyens et selon un esprit qui la nient elle-même, ou si, au contraire, elle doit être affirmée et respectée dans son mode même de réalisation.

Les essais réunis ici ont été écrits dans une période qui va de l'été 1936 à l'été 1938. Le premier reprend et développe une leçon faite à la Semaine Sociale de Versailles; le troisième et le quatrième, deux conférences prononcées à Buenos-Ayres, en août 1936; le cinquième, une conférence faite à Paris, aux Ambassadeurs, le 19 mars 1938. On y a ajouté quelques allocutions, qui en sont comme des applications particulières et des illustrations pratiques. Le bon à tirer des dernières épreuves a été donné au début du mois d'août 1938.

Manuel de Bactériologie

(Deuxième édition entièrement remaniée) Par Albert BERTRAND, professeur agrégé à l'Université de Montréal, chef du laboratoire de Bactériologie à l'hôpital Notre-Dame. Librairie Beauchemin Limitée, 1938.

L'auteur avait déjà, en 1930, publié un premier "Manuel de Bactériologie" faisant partie de la "Collection de la Garde-Malade".

Depuis, le temps se'est écoulé et cette première édition s'est épuisée; ce qui d'ailleurs est tout à l'avantage de l'auteur et de son ouvrage.

Cette seconde édition est, en quelque sorte, si on la compare à la première, un tout autre manuel.

Elle est entièrement remaniée, beaucoup plus complète et très objective. Elle présente aussi une matière traitée d'un point de vue plus scientifique, moins vulgarisateur. Les sources d'érudition sont françaises et américaines, ce qui s'adapte parfaitement au status de notre enseignement médical.

Ce manuel du docteur Bertrand a pour objet principal l'enseignement de la bactériologie aux infirmières de nos hôpitaux canadiens-français. Et je sais pertinemment qu'à ce point de vue, eu égard à la valeur scientifique et didactique de l'ouvrage, il rendra un service inappréciable à toutes les écoles de gardes-malades de la province. Il simplifiera considérablement la tâche de ceux qui enseignent la bactériologie et uniformisera cet enseignement. Il serait à souhaiter qu'il existât pour chaque matière du curriculum des écoles d'infirmières un manuel uniforme, aussi complet, aussi pratique et aussi élogieusement comparable aux manuels de langue anglaise utilisés par les écoles d'infirmières de l'autre langue.

Mais, il y a plus et je crois que le docteur Bertrand a voulu "faire d'une pierre deux coups". Son manuel peut très bien

être utilisé par les étudiants en médecine et je suis assuré qu'il contient au moins l'essentiel des connaissances que le futur praticien doit savoir sur la bactériologie.

Aussi, le médecin praticien et l'étudiant pourront sans fausse honte consulter ce manuel qui, il est vrai, fut primitivement consacré à l'usage exclusif des infirmières, mais qui dans sa seconde édition peut apporter sa part de connaissances pratiques au médecin et à l'étudiant.

Qu'il me soit permis de terminer ces quelques remarques que je voulais formuler à la concerne de l'oeuvre méritoire du docteur Bertrand, en reproduisant "in extenso" la préface du Professeur Albert LeSage, Doyen de la Faculté de Médecine. Elle confirme officiellement l'autorité et la valeur que possède réellement l'ouvrage de notre collègue.

"Le Docteur Bertrand, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine, et Chef du laboratoire de bactériologie à l'hôpital Notre-Dame, publie la seconde édition de son Manuel de bactériologie qu'il destine à la garde-malade.

"Je n'ai pas l'intention d'insister outre mesure les différents chapitres qui constituent ce volume. Ajoutons seulement que l'auteur, après avoir donné la définition du microbe, de la bactérie et du protozoaire, termine par une étude de la morphologie des bactéries, de leur structure, de leur physiologie et de leur nutrition. Il passe en revue les toxines et leur pouvoir antigénique avant d'aborder le mode d'action des bactéries et leur rôle prépondérant dans l'infection.

"Le chapitre V est consacré au rôle des agents physiques et chimiques sur le développement des bactéries, à savoir: la désinfection, la chaleur, le froid, la lumière, la pression osmotique, l'électricité, les antiseptiques et la stérilisation.

"Je note en passant des techniques de coloration et d'inoculation pour arriver au chapitre VIII où il est question de l'immunité qu'il envisage à tous les points de vue.

Le *petit* atelier
outillé comme un
grand

Ses
réalisations
typographiques
assurent à la
clientèle une
originalité qui
tient
de l'exclusif

**LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE**

Au service du public depuis 1853

Le Fonds des Anciens

MEMBRES FONDATEURS (100 DOLLARS OU PLUS)

Sa Grandeur Monseigneur GEORGES GAUTHIER	LALLEMAND, M. Jean
BARIL, Docteur Georges	*LANCTOT, M. Henri
CASGRAIN & CHARBONNEAU	LANGVIN, Dr Stephen
DANDURAND, l'hon. R.	LEFEBVRE, Olivier
DECARY, Arthur	LEVEILLE, Arthur
DEMERS, l'hon. Philippe	MARION, Dr Donatien
*DUBE, Docteur J.-E.	MASSON, Dr Damien
DUBEAU, Docteur Eud.	MAURAU, Olivier
*FRIGON, Augustin	NADEAU, M. Hervé
GAGNON, Paul	PIETTE, Mgr J.-V.
GAUDREAU, Dr Stanislas	*ST-JACQUES, Dr Eugène
*GOUIN, Léon Mercier	*THEBAUD, Docteur Jules
GROULX, M. Henri	UNION MEDICALE DU CANADA
	VALLEE, M. Arthur

MEMBRES DONATEURS (DE 5 À 100 DOLLARS EXC.)

Sa Grandeur Monseigneur A.-E. DESCHAMPS	FONTAINE, T.-A.
AMOS, Arthur	FORGET, Son Exc. Mgr A.
BARIBEAU, Docteur C.	GAGNE, Docteur J.-Emm.
BEAUBIEN, l'hon. C.-P.	GAREAU, Alexandre
BECOTTE, Docteur H.	GINGRAS, Abbé J.-Bernard
BEGIN, Docteur Philippe	FISCH, Dr Herm.
BELHUMEUR, Dr Géd.	JARRY, Docteur J.-A.
BOHEMIER, Dr P.-S.	LABARRE, J.-P.
BOURBEAU, Roméo	LADOUCEUR, Dr Léo
BRAULT, Docteur Jules	LAFERRIERE, René
BRUCHESI, Jean	LANCTOT, Jean
BRUNAU, S. E. Mgr H.	LANCTOT, J.-Philippe
BUISSON, Arthur	LANGLOIS, S. E. Mgr J.-A.
CHAMPAGNE, Dr J.-A.	LAURENT, Docteur E.-E.
CHARBONNEAU, J.-N.	LEONARD, Dr D.
CHARTIER, Chanoine E.	MAYRAND, Léon
CHAUSSE, Fernand	MALLETTE, Mme Marie
CHOUVON, Docteur E.-J.	MIRON, Numus
DAVID, Athanase	PARIZEAU, Docteur T.
de MONTIGNY, Roland	PERRIER, Hector
DEROME, Jules	PRINCE, Dr J.-B.
DESY, Anatole	ROY, F.-X.
DUBE, Docteur Edmond	SAINT-DENIS, Dr J.-A.
DUPUIS, Armand	SAINT-JACQUES, Jean
ECOLE SUP. DE MUSIQUE	SMITH, Alexander
FERLAND, C.-F.	SMITH, Dr C.-G.
FERRON, Docteur Alph.	TRUDEAU, Dr Raphaël
	VEZINA, François

Prière d'adresser toute souscription au trésorier,
HENRI GROULX, 515 est, rue Sherbrooke, Montréal.

“La dernière partie est consacrée aux virus, au bactériophage d'Hérelle, à l'eau et au lait.

“Le Docteur Bertrand, en publiant ce volume que les médecins consulteraient avec grand profit s'est imposé une tâche considérable.

“La bactériologie joue un rôle de premier plan dans la pathogénie générale que l'on ne saurait étudier ni comprendre sans posséder les notions fondamentales de cette science.

“La garde-malade doit, du moins sommairement, connaître la microbiologie afin de comprendre la valeur de la stérilisation et l'importance de l'isolement dans les maladies contagieuses. Elle doit savoir, aussi, ce que signifient la contagion, l'immunité et la prévention des maladies infectieuses.

“Les connaissances qu'elle acquiert, ainsi, loin de porter atteinte au rôle du médecin, le renforcent et permettent à celui-ci d'exercer son pouvoir bienfaisant dans toutes les mesures préconisées en vue de protéger le public contre les maladies évitables.

“Le livre du Docteur Bertrand, dont la compétence et la probité scientifique sont bien connues, est destiné à rendre de grands services aux gardes-malades, aux médecins et au public. C'est à ce titre que j'en recommande la lecture et la diffusion dans toutes les écoles de gardes-malades et dans tous les centres importants, surtout ceux qui possèdent une organisation sanitaire”.

A noter que cette édition, réalisée à la librairie Beauchemin, possède une forme agréable et pratique.

Roma AMYOT

Histoires pour l'Explication du catéchisme à l'usage des diocèses de France

par Mgr Millot, Prélat de Sa Sainteté, Vicaire général de Versailles. In-12. Prix: 12 fr.; franco 13 fr.; étranger 14. Librairie Téqui et Fils, 82, rue Bonaparte, Paris (VIe).

Ce volume est le complément de l'Explication du catéchisme à l'usage des diocèses de France. Il illustrera chaque leçon par des exemples et des histoires qui captiveront l'attention des enfants, en gravant, en même temps, les Vérités Saintes dans leur esprit et dans leur cœur. Par ce nouvel ouvrage l'auteur fait bénéficier ses confrères de l'expérience qu'il a acquise pendant les nombreuses années de son ministère actif. Les prêtres et aussi les catéchistes volontaires lui en seront très reconnaissants.

La Revue Populaire

Pour la première fois, un magazine offre à ses lecteurs une photo en couleurs naturelles de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. La page-frontispice de “La Revue Populaire” de novembre restera assurément comme un splendide souvenir du sanctuaire du Frère André.

Il n'y a qu'à parcourir “La Revue Populaire” pour constater les immenses progrès — tant dans la présentation que dans la rédaction — accomplis depuis trente ans. C'est maintenant un magazine de luxe qui peut se comparer avantageusement à n'importe quel autre. En novembre, vous y trouverez, en plus du roman complet, une vingtaine d'articles du plus haut intérêt:

Hermas Bastien, auteur de plusieurs oeuvres historiques et philosophiques, trace un vivant portrait du regretté Olivier Asselin, journaliste virulent autant que philanthrope modeste.

Puisque l'on parle partout d'armement et de réarmement, il est intéressant de visiter *La Citadelle* de Québec, en compagnie d'Aimé Plamondon qui nous donne l'histoire de cette forteresse pacifique.

“La Revue Populaire” nous conduit ensuite en Europe. François Laroche, voyageur impénitent, raconte sa visite au célèbre *Jardin zoologique de Londres* et donne des détails fort curieux. Nous continuons notre voyage. A Paris, grâce à Juliette Cabana, correspondante de “La Revue Populaire”, nous sommes gentiment reçus chez la belle artiste *Lisette Canvin*, vedette de l'écran français. Puis nous filons tout droit en Roumanie, que nous parcourons en compagnie de Marcel Daniel. De retour en Amérique, nous entrons dans l'intimité de *La famille Rockefeller* et, grâce à l'aimable Francine, on nous présente des *Débutantes américaines*. Nous passons quelques instants à Hollywood, chez *Jeanette MacDonald*, et nous revenons au foyer où nous attend le beau roman d'Andrée Vertiol: *Pour un peu d'amour*. Que ne ferait-on pas pour un peu d'amour? Les héros de cette oeuvre charmante vous le diront!

“La Revue Populaire” de novembre contient, en plus de nombreuses pages instructives, ses chroniques habituelles: modes, mots croisés, conseils divers, recettes de cuisine, etc.

Secrétariat de la Province de Québec

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

DE MONTRÉAL

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS

• **INDUSTRIE** •

TOUTES LES BRANCHES DU GÉNIE

1430, RUE SAINT-DENIS MONTRÉAL

Téléphones :

Administration — **Lancaster 9207**

Laboratoire Provincial des Mines — **Lancaster 7880**

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Honorable **ALBINY PAQUETTE**,
Ministre

JEAN BRUCHESI
Sous-Ministre

PRINCIPAUX COURS:

•

Mathématiques
Chimie
Dessin
Electricité
Minéralogie
Arpentage
Mines
Machines Thermiques
Construction Civiles
Génie Sanitaire
Résistance des Matériaux
Physique
Descriptive
Mécanique
Hydraulique
Géologie
Economie Industrielle
Métallurgie
Voirie
Ponts
Chimie Industrielle
Finances
Laboratoires de Recherches
et d'Essais

MINISTÈRE DU SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Jusqu'à septembre dernier, plus de la moitié de nos institutrices rurales recevaient un traitement dérisoire. Désirant mettre fin à cette situation humiliante pour la Province, le Secrétariat a augmenté considérablement le fonds des écoles publiques. L'on peut dire, sans crainte, qu'à l'heure actuelle, 90% des institutrices reçoivent au moins trois cents dollars par année.

Le Secrétariat de la Province tient à ce que l'instruction soit répandue dans toutes les régions de la province. C'est ainsi que les progrès de la colonisation, dans l'Abitibi et le Témiscamingue, ont rendu nécessaire l'érection d'au moins deux cents écoles.

Le Secrétariat de la Province subventionne, chaque année, l'Instruction Publique à tous les degrés. Outre les allocations qu'il donne aux universités et aux collèges classiques, il contribue au maintien de l'enseignement primaire dans les villes et dans les campagnes.

Le Conseil de l'Instruction Publique, formé en nombre égal des évêques de la Province de Québec et de laïques, s'occupe spécialement des programmes d'études, et il dirige l'enseignement primaire. Le Secrétariat de la Province voit à la réalisation des projets adoptés par le Conseil de l'Instruction Publique, et à l'administration en général.

JEAN BRUCHESI,
Sous-ministre

HONORABLE ALBINY PAQUETTE,
Ministre.

Anciens de l'Université de Montréal

Encourageons

— LE —

— FILM —

FRANCAIS

LA COMPAGNIE FRANCE-FILM

637, rue Craig, ouest - - Montréal

DIRECTEURS:

MM. ARTHUR VALLÉE — ALBAN JANIN — J.-A. DE SÈVE
PIERRE CHARTON — ALBERT JANIN — R.-A. BENOIT
MAURICE JANIN

Les biens confiés à nos soins

Le
**Sun
Trust**
Limitée

- reçoivent une prompte attention,
- sont administrés impartialement,
- sont séparés de l'actif propre de notre société,
- bénéficient d'une administration permanente et spécialisée.

Consultez-nous dès maintenant,
sans engagement de votre part.

HERVÉ PRÉVOST,
gérant général,
10 ouest, rue St-Jacques,
Montréal

J.-ALP. FUGÈRE,
gérant local,
132, rue St-Pierre,
Québec

Montréal DE NOUVEAU À L'HONNEUR

La Compagnie des Tramways de Montréal, dont les mérites dans le domaine de la sécurité ont déjà été reconnus officiellement à plusieurs reprises, vient de se classer de nouveau "en première place" en remportant, pour la deuxième année consécutive, la Médaille Anthony N. Brady.

L'endroit le plus sûr dans une
rue encombrée est le tram
ou l'autobus.

1933

"Certificat spécial de Mérite" Transit Journal Maintenance Contest.

1934

"Certificat de mention honorable Anthony N. Brady" pour la prévention des accidents.

1935

Premier prix, Transit Journal Maintenance Contest.

1936

"Certificat spécial de Mérite" Transit Journal Maintenance Contest.

Médaille "Anthony N. Brady Memorial" pour la prévention des accidents.

1937

Médaille "Anthony N. Brady Memorial" pour la prévention des accidents.

